



Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki/Adiac

LUTTE CONTRE LE DIABÈTE

Le médicament et la prise en charge attendent

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a annoncé le 14 novembre, à l'occasion de la Journée mondiale du diabète, une montée exponentielle des cas au Congo avec un taux de prévalence signalé de 7% de la population du pays. Il a en même temps déploré le fait

que les médicaments et autres produits nécessaires à la prise en charge ne sont pas toujours disponibles. « *Chaque Congolais doit non seulement connaître son statut diabétique, mais aussi et surtout avoir des connaissances sur les risques et moyens de prévention* », a

souhaité le ministre de la Santé, précisant que le gouvernement encourage la poursuite des initiatives de création des clubs de marcheurs et la sensibilisation à cette maladie dans les lieux de travail, les quartiers et dans les églises.

Page 5

CAN SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

Elles brillent !!!



Peu attendues dans un groupe B jugé très élevé avec comme adversaires l'Égypte, la Tunisie, le Maroc et la Guinée, les Diables rouges seniors dames ont brillé en phase de poule en remportant quatre victoires en autant de sorties à la

25^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) de la catégorie. Qualifiées en quarts de finale, les Congolaises qui ont fait jusque-là un parcours sans faute partent favorites, ce 16 novembre, face aux Ivoiriennes. Une rencontre capitale

Les Diables rouges du Congo/DR au cours de laquelle les Diables rouges doivent tout donner pour confirmer leur position de leader et raviver la flamme qui anime le public sportif qui espère voir leurs héroïnes se qualifier pour la prochaine Coupe du monde. Page 16

FILIÈRE BOIS

La fiscalité forestière se renforce



Une vue des participants à l'atelier de formation

Les cadres évoluant dans les services des douanes, des impôts, du Trésor public et de l'économie forestière des départements de Brazzaville et du Pool se forment, du 15 au 19 novembre, à l'usage du module fiscalité forestière du système informatisé de vérification de la légalité du bois.

Le but visé est de permettre au personnel de ces administrations publiques d'accéder aux informations relatives aux notifications et paiements effectués par les compagnies qui exploitent le bois.

Page 2

CENTRAFRIQUE

Renouvellement du mandat de la Minusca

Le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies a renouvelé pour un an, le 14

novembre, le mandat de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies

pour la stabilisation en Centrafrique (Minusca), en dépit de l'abstention de la Russie, de la Chine et du Gabon. Les effectifs de la mission demeurent inchangés, soit 14 400 militaires et 3 020 policiers.

Page 7



Les troupes de la Minusca en Centrafrique

ÉDITORIAL

Implantation

Page 2

ÉDITORIAL

Implantation

La loi n° 21-2006 du 21 août 2006 sur les partis politiques, en son article 9, dispose que « les partis politiques, outre le siège national, doivent avoir des membres et des sièges permanents dans tous les départements ». Cette exigence participe sans nul doute de la volonté du législateur d’œuvrer à la consolidation de la démocratie et à l’édification de l’Etat de droit.

Parmi les organisations politiques de notre pays, en dehors du Parti congolais du travail, fondé en 1969, qui répond en partie aux dispositions de l’article ci-dessus référencé, aucune autre ne s’y est conformée en dépit du fait qu’elles totalisent trente ans ou vingt-cinq ans au moins pour celles créées avant ou après la Conférence nationale souveraine de 1991.

Souvent, à l’occasion de différentes sorties publiques, les dirigeants des organisations dressent le bilan de leurs activités en passant sous silence les prescriptions de la loi précitée. De même que l’article 6 de la loi susmentionnée, en son alinéa 2, prévoit de dissoudre les formations politiques qui ne concourent pas à la protection de la forme républicaine et du caractère laïc de l’Etat, la loi devrait également prévoir une disposition contraignante pour les organisations qui ne sont pas en conformité avec les dispositions de l’article 9.

En mettant ces garde-fous, les pouvoirs publics assainiraient le paysage politique. Et le pays ne se retrouverait plus avec une kyrielle de petits partis non représentés territorialement pour une population de moins de six millions d’habitants.

Les Dépêches de Brazzaville

BOIS

Les contrôleurs publics s’approprient le système de traçabilité SIVL

Des cadres et agents de l’Economie forestière, des Douanes, des Impôts et du Trésor public de Brazzaville et du Pool s’imprègnent, du 15 au 19 novembre, du fonctionnement du module fiscalité forestière du Système informatisé de vérification de la légalité du bois (SIVL) en République du Congo.

L’objectif est de permettre à chacune des administrations publiques chargées de la collecte et du contrôle des fonds publics d’accéder directement au module fiscalité du SIVL, en vue d’accéder à toutes informations relatives aux notifications et paiements effectués par les entreprises forestières, dans le cadre de la commercialisation du bois. Organisé par le Projet des réformes intégrées du secteur public (Prisp), l’atelier de formation

vernement dans l’amélioration de la gouvernance du secteur public. C’est dans ce cadre que nous appuyons l’économie forestière dans la sensibilisation à l’utilisation du SIVL », a indiqué le responsable Suivi évaluation au Prisp, Assene Bozire. « Nous nous attendons à ce que le secteur forestier ne gère plus les déclarations ni les paiements de façon archaïque mais plutôt informatisée, pour permettre aux adminis-

ture, le secrétaire général des services de l’Economie forestière, Samuel Ossebi-Mbila, a précisé que la mise en œuvre de ce système informatique de vérification de la légalité est à sa phase de déploiement national. Par conséquent, une mobilisation de toutes les parties prenantes pour contribuer chacune à son implémentation est importante. Rappelons que c’est dans le cadre de la mise en œuvre de l’APV/Flegt que s’inscrit le système de vérification de la légalité forestière. Le Flegt est une initiative lancée en 2003 par l’Union européenne pour répondre à l’exploitation forestière illégale et au commerce de bois qui en découle. La République du Congo a été l’un des premiers pays à signer un tel accord qui a pour but de garantir la légalité de la production du bois. Signé en mai 2010, cet accord commercial est entré en vigueur en mars 2013. La production et le commerce de bois représentent le deuxième secteur économique du Congo qui s’est ainsi engagé à améliorer sa gouvernance forestière. A travers un ensemble de mesures, l’APV-Flegt vise à garantir la légalité des bois et de ses produits dérivés.

Lopelle Mboussa Gassia

« La Banque mondiale, via le Prisp, appuie les efforts du gouvernement dans l’amélioration de la gouvernance du secteur public. C’est dans ce cadre que nous appuyons l’économie forestière dans la sensibilisation à l’utilisation du SIVL »

et de sensibilisation portera sur les principes de navigations sur la SIVL, la gestion des comptes utilisateurs, la connaissance sur les différentes taxes forestières. « La Banque mondiale, via le Prisp, appuie les efforts du gou-

trations chargées de contrôle des recettes de l’Etat de suivre en temps réel tous les mouvements, en termes de notification et de paiement dans le secteur bois », a-t-il relevé. Présidant la cérémonie d’ouver-

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l’Agence d’Information d’Afrique centrale (ADIAC) Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS Direction des rédactions : Émile Gankama Assistante : Leslie Kanga Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina, Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion Grand-reporter : Nestor N’Gampoula Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO : Rédaction en chef délégué : Quentin Loubou Durly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE Chef d’agence : Victor Dosseh Rédacteur en chef : Faustin Akono Lucie Prisca Condhet N’Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA Direction de l’Agence : Ange Pongault Chef d’agence : Nana Londole Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali Coordinateur : Alain Diasso Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa -RDC- /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo Chef de service : Clotilde Ibara Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

PAO – MAQUETTE Chef de service PAO : Eudes Banzouzi Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL Direction : Bénédicte de Capèle Adjoint à la direction : Christian Balende Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES Direction : Ange Pongault Adjoint à la direction : Kiobi Abira Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna Hortensia Olabouré, Marina Zodialo, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo Chef de service diffusion : Guylin Ngossima Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL Direction : Guillaume Pigasse Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE Direction : Gérard Ebami Sala Adjoint : Elvy Mombete Coordinateur : Rachyd Badila Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean

Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS Direction : Emmanuel Mbengué Assistante : Dina Dorcas Tsoumou Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS Chef de service : Émilie Moundako Éyala Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi Astrid Balimba, Magloire Nzonzi

CENTRE DE REFLEXION SUR L’INTEGRATION REGIONALE Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC Agence d’Information d’Afrique centrale www.lesdepechesdebrazzaville.com Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N’Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64 Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse Directrice générale : Bénédicte de Capèle Secrétaire général : Ange Pongault

AGENDA 2063

Le Congo s’autoévalue pour mieux se projeter

Les experts nationaux se sont réunis, le 15 novembre à Brazzaville, pour examiner et valider le premier rapport national de suivi de la mise en œuvre du plan décennal de l’Agenda 2063 de l’Union africaine (UA). Le pays a, certes, fait des progrès, mais il lui reste de nombreux défis à relever.

À l’instar des autres pays africains, la République du Congo a intégré l’agenda de développement de l’UA dès son lancement en 2013. Le premier plan décennal de l’Agenda 2063 a conduit le gouvernement à adopter et mettre en œuvre des documents de planification nationale, par exemple, les Plans nationaux de développement (PND) 2014-2018, 2018- 2022 et 2022-2026. Au cours de la dernière décennie, le pays a enregistré des avancées notables, selon la ministre du Plan, de la Statistique et de l’Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, en matière d’égalité homme-femme et de lutte contre les violences ayant pour base le genre. Dans cette optique, ont été adoptées la loi « Mouebara » et la loi sur la protection de l’enfance. En matière de la consolidation de la paix, l’accord sur la cessation des hostilités a été signé entre le gouvernement et le groupe armé « Ninja », permettant la



réinsertion sociale des jeunes impliqués. Des investissements importants ont été réalisés, a-t-elle ajouté, dans les domaines de la santé, de l’éducation, de l’énergie et de l’hydraulique. Concernant l’intégration physique, le gouvernement congolais a investi dans la construction des routes inter-

États Ketta-Djoum, afin de relier Brazzaville et Yaoundé. « Le gouvernement entend poursuivre la réalisation des projets intégrateurs avec un accent sur les infrastructures, l’énergie, le numérique et l’amélioration du climat des affaires. Pour mesurer les acquis engrangés dans l’exé-

Les experts à l’ouverture de l’atelier/Adiac
cution du premier plan décennal, et conformément aux recommandations de la commission africaine, le Congo a élaboré ce premier rapport de suivi qui s’inscrit, certes, dans le cadre de l’évaluation de l’exécution du premier plan décennal de l’Agenda 2063, mais aussi dans la

perspective de l’élaboration du prochain plan décennal, qui couvrira la période 2023 à 2033 », a signifié Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas. Les principaux chantiers demeurent la mobilisation des ressources financières, le renforcement des capacités des ressources humaines et la réalisation régulière des enquêtes statistiques. L’exécutif mise sur le succès du nouveau PND 2022-2026, dont les axes prioritaires reposent sur l’agriculture, le numérique, le tourisme, l’immobilier, les Zones économiques spéciales et l’industrie. Il appelle donc les partenaires au développement et le secteur privé à contribuer au financement de son programme quinquennal. Précisons qu’une copie du rapport de suivi de la mise en œuvre de l’agenda 2063 sera transmise à la commission économique de l’UA, qui va l’insérer dans le rapport global africain sur la mise en œuvre du premier plan décennal.

Fiacre Kombo

DIPLOMATIE

Raymond Zéphirin Mboulou échange avec les ambassadeurs du Maroc et du Rwanda

Le ministre de l’Intérieur, de la Décentralisation et du Développement local, Raymond Zéphirin Mboulou, a échangé le 15 novembre à Brazzaville tour à tour avec les ambassadeurs du Maroc, Ahmed Agargi, du Rwanda, Théoneste Mutsind ashyaka, et avec le directeur général de MTN Congo, Ayham Moussa.

Raymond Zéphirin Mboulou et Ahmed Agargi ont fait le tour d’horizon de la coopération entre le Congo et le Maroc. Ils ont mis l’accent sur le secteur de la sécurité dans lequel le Maroc affirme disposer d’une belle expertise. L’ambassadeur du Maroc a déclaré, par ailleurs, que son pays est en train de multiplier des efforts dans le cadre du renforcement de la coopération avec le Congo dans un contexte mondial dominé par l’instabilité sécuritaire qui nécessite des partenariats solides pour y faire face. De son côté, l’ambassadeur du Rwanda a déclaré à la presse qu’avec son interlocuteur ils ont échangé sur plusieurs sujets qui s’inscrivent dans le cadre de la coopération bilatérale entre les deux Etats, notamment le récent accord signé en avril dernier relatif à l’exemption des visas pour les détenteurs des passeports diplomatiques, de service et ordinaires congolais et rwandais. Les deux personnalités ont évoqué, a-t-il dit, quelques arrangements administratifs inhérents à cet accord qui n’étaient pas encore trop clairs. Pour sa part, le directeur général de MTN-Congo a affirmé être venu voir le ministre pour le rassurer du déploiement de son réseau au Congo après vingt ans d’exercice. Il a sollicité à son interlocuteur des garanties de sécurité de ses installations. Invité par la presse à définir le cadre de collaboration de sa société avec l’Etat, Ayham Moussa a répondu qu’il y a une équipe spéciale de son entreprise qui est chargée des relations avec le gouvernement.

Roger Ngombé

ENTREPRENEURIAT

La Fondation Telema lance son troisième appel à projets au Congo

L’organisme à but non lucratif a lancé, du 14 au 15 novembre à Brazzaville, son troisième appel à projets destiné aux jeunes entrepreneurs congolais.

Par son troisième appel à projets, la Fondation Telema convie les jeunes entrepreneurs à soumettre des candidatures, remplir le formulaire en ligne et le lui renvoyer. Au terme de cet appel, il sera question d’encourager, d’identifier, de financer et d’accompagner des projets innovants sélectionnés parmi les jeunes entrepreneurs dont 50% de femmes, sur la base de leur capacité à générer des revenus, leur impact sur la réduction des disparités sociales, leur durabilité et leur capacité à créer de l’emploi durable. Au regard de son ancrage national, la Fondation Telema est un organisme facilitateur au service de l’autonomisation des jeunes congolais, au moyen de l’entrepreneuriat. Elle a pour objet de favoriser l’accès des jeunes aux services techniques et de garantir les financements de leurs projets bancables. Pour jouer sa partition à la diversification de l’économie congolaise, la sélection des can-

didats au sein de la Fondation Telema s’opère uniquement par appel à projets qui est soumis au public une fois par trimestre. Par ailleurs, les candidats ont un mois pour s’y inscrire et envoyer le formulaire. Les conditions d’éligibilité, bien déterminées au préalable, reposent, entre autres, sur le fait d’être de nationalité congolaise, avoir un âge entre 18 et 45 ans au moment de l’appel à candidatures. En plus, le projet doit porter sur un secteur considéré comme prioritaire par le gouvernement congolais : le secteur agricole et toutes activités connexes, notamment l’agro business, la transformation agroalimentaire, la formation professionnelle et qualifiante, l’artisanat, l’économie, les services, l’économie numérique. De même, le projet doit être susceptible de créer des emplois, à l’exception de celui du promoteur. Afin de mieux guider les jeunes entrepreneurs, l’incubateur de la Fondation Telema accom-

pagne les candidats ayant été retenus après inscription à l’appel à projets. Ainsi donc, cet accompagnement se fait par une séance de formation intensive de deux à trois semaines, un accompagnement au montage des business plans, une aide à la formalisation des projets en entreprise, une mise en relation avec des institutions financières de la place pour l’obtention des éventuels financements et par un suivi personnalisé des entreprises financées durant la phase d’amorçage. Rappelons que selon une source officielle de la Fondation Telema, à ce jour, il y a une moyenne de vingt-six entrepreneurs financés, cinquante et une personnes incubées et un montant estimatif de 96 987 300 FCFA de subvention octroyé aux bénéficiaires. Enfin, les détenteurs de projets sont conviés à soumettre leur candidature via ce lien : <https://forms.gle/QYa7bpPCTGs-bWHBK8>.

Fortuné Ibara

CEEAC

La société civile sensibilisée aux problématiques d'intégration régionale

Les leaders de la société civile congolaise prennent part, à Brazzaville, à un atelier sur les enjeux de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) ainsi que sur le rôle qu'ils doivent jouer dans le processus d'intégration régionale.

L'atelier de sensibilisation des acteurs de la société civile congolaise aux enjeux de la CEEAC obéit à la nécessité de doter ces derniers de connaissances leur permettant de cerner les problématiques de l'intégration régionale, selon la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, qui a ouvert les travaux dudit atelier, le 15 novembre à Brazzaville. « Cet atelier vous permettra d'aborder les problématiques d'intégration régionale, entre autres, la libre circulation des personnes, des biens et services, le marché commun, l'Union économique et monétaire, d'actualité comme l'entrée en vigueur de la Zone de



Photo de famille/Adiac

libre-échange continentale, la transposition des textes communautaires dans les lois internes des pays de la CEEAC », a fait savoir la ministre, appelant les leaders de la société civile à être à la hauteur des défis de l'intégration régionale.

Pour sa part, le secrétaire exécutif du Conseil consul-

tatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangi, a insisté sur le rôle que doivent jouer les organisations dans la mise en œuvre des politiques communautaires pour le bien-être de la population. « Elles doivent assurer la promotion des lois

et valeurs qui favorisent la coexistence pacifique et harmonieuse des peuples; faire des plaidoyers pour la prise en compte des aspirations des peuples auprès des gouvernants... », a-t-il déclaré. Il a souligné la nécessité de maîtriser les enjeux et les problématiques d'intégration au sein de la

CEEAC à travers cet atelier qui est le premier du genre. Par ailleurs, l'ambassadeur, représentant de la CEEAC au Congo, Baudoin Hamuli Kabarihiza, s'est dit satisfait de voir que les acteurs de la société civile congolaise s'approprient les impératifs, les exigences, les défis de l'intégration régionale. Cet atelier de sensibilisation est organisé par le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales en intelligence avec la représentation de la CEEAC. Au sortir de là, les acteurs de la société civile auront des connaissances renouvelées et mises à jour, notamment sur le rôle à jouer dans l'intégration régionale.

Rominique Makaya

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

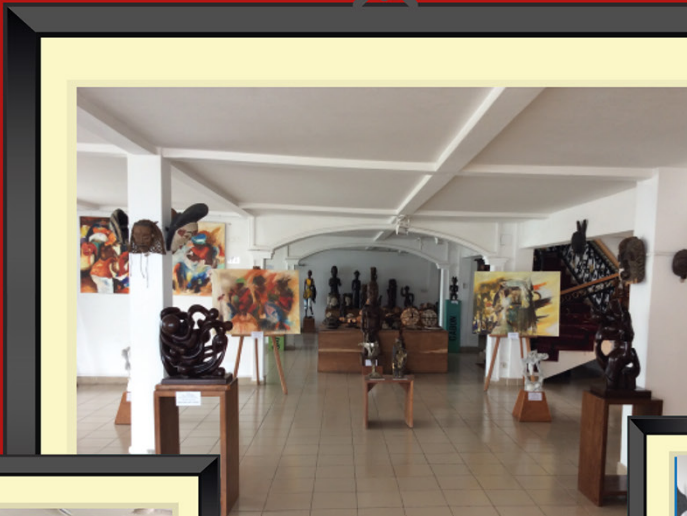
SCULPTURES

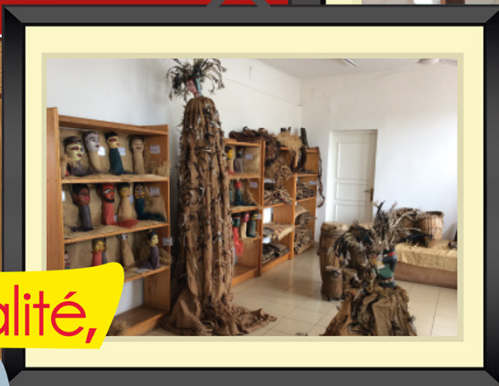
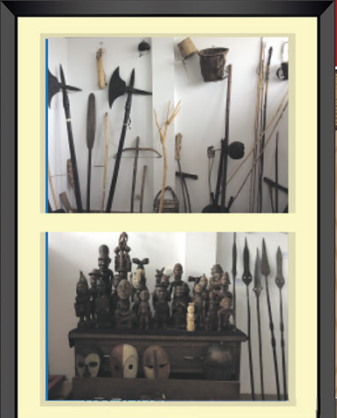
PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE





L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SANTÉ

Moins de médicaments de diabète au Congo pour la prise en charge des patients

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a déploré le 14 novembre à Brazzaville le taux élevé de 7% du diabète au Congo, à la faveur de la commémoration de la Journée mondiale de ladite maladie.

« Les données hospitalières relèvent un taux de prévalence de 7% de l'ensemble de la population congolaise, les médicaments et autres produits nécessaires à la prise en charge ne sont pas toujours disponibles », a-t-il indiqué. Dans sa déclaration, le ministre s'est inquiété également de la montée exponentielle des cas de diabète. « A ce rythme et si rien n'est fait, le diabète risque d'impacter négativement l'atteinte des Objectifs du développement durable (ODD) en général, notamment la cible 4 de l'ODD 3 qui stipule : d'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématuré dû à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-



Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki/Adiac

être », a dit le ministre Gilbert Mokoki. Cette année, la Journée mondiale du diabète a été placée sur le thème « L'accès aux soins de diabète et l'éducation pour prévenir le futur ». Ainsi donc, le ministre de la Santé et de la Population a rappelé que le gouvernement du Congo travaille sur les huit recommandations du pacte mondial contre le diabète proposé par l'Organisation mondiale de la santé, dont la promotion des activités physiques et sportives, le renforcement du système de santé. Dans son allocution, Gilbert Mokoki suggère aux organisations de la société civile, aux professionnels de santé à se mobiliser solidairement contre le diabète. « Chaque Congolais doit non seulement connaître son statut

diabétique mais aussi et surtout avoir des connaissances sur les risques et moyens de prévention », a indiqué le ministre. A tous les Congolais, a-t-il dit, l'Etat encourage la poursuite des initiatives de création des clubs de marcheurs et d'organiser des journées de sensibilisation dans les lieux de travail, les quartiers et dans les églises. « Pour le coût onéreux des soins du diabète, le gouvernement travaille de façon méthodique à la mise en place du mécanisme de solidarité qui apportera une partie de la solution. Agissons contre la montée des pandémies à très haute contagiosité et mortalité », a lancé le ministre de la Santé et de la Population.

Fortuné Ibara

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Une formation sur la pédagogie appliquée en sciences de la santé s'ouvre au Ciespac

Le Centre inter-Etats d'enseignement supérieur en santé publique d'Afrique centrale (Ciespac) a lancé, le 14 novembre à Brazzaville, une formation sur l'initiation à la pédagogie appliquée en sciences de la santé.



Le Pr Pierre Marie Tebeu et Placide Iloki/Adiac

L'initiative intègre les offres de formations continues du Ciespac, en vue de répondre à la demande des systèmes de santé de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cémac). Les participants à cette formation de deux semaines sont les vingt-six professionnels en santé venant de la Centrafrique, du Cameroun, du Congo, du Gabon, du Tchad, de la Guinée Conakry et du Gabon. « L'intérêt du programme pédagogique du Ciespac, offrant des formations de courte durée sur des pratiques spécifiques aux professionnels de santé, ou à tout autre apprenant, afin de leur permettre de renforcer leurs compétences, tout en poursuivant leur carrière professionnelle, n'est plus à démontrer », a indiqué le Pr Pierre Marie Tebeu, directeur général du Ciespac. Il a reconnu qu'en zone Cémac, les ressources humaines qualifiées s'avèrent encore rares. En 2022, en prélude à cette session, le Ciespac a déjà offert au moins deux formations continues dont le premier portait sur l'initiation à la recherche appliquée en santé et le second sur la gestion des districts sanitaires. « J'indique aux participants que cette formation est la seule garantie d'un bon investissement. Puiser à la source non seulement de la connaissance, mais du savoir, du savoir-être et du savoir-faire », a commenté Placide Iloki, représentant de la Cémac au Congo, qui a également loué l'initiative du directeur général pour avoir initié des diplômes universitaires au Ciespac.

F.I.

L'Afrique, première région du monde pour le diabète non diagnostiqué

Seules 46% des personnes atteintes de diabète dans la région Afrique connaissent leur état, ce qui augmente le risque de maladie grave et décès, et risque d'aggraver la situation dans un continent qui connaît déjà les taux de mortalité dus à cette maladie les plus élevés du monde, a alerté l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

L'OMS a donné son alerte à l'occasion de la Journée mondiale du diabète qui a eu lieu le 14 novembre, sur le thème de l'accès aux soins. 55% des personnes atteintes de diabète savent qu'elles le sont dans le monde, on apprenait que le manque d'installations et d'équipements de dépistage, le nombre insuffisant de personnels de santé formés, l'accès difficile aux établisse-

24 millions d'adultes vivent avec le diabète en Afrique

Dans la région africaine, les décès prématurés dus au diabète s'élèvent à 58%, un chiffre largement supérieur à la moyenne mondiale qui est de 48%. Et seule une personne sur deux vivant avec un diabète de type 1 a accès à un traitement par insuline. Au to-

priorité en tant que défi sanitaire majeur, a indiqué Matshidiso Moeti. Les pays ont signé le pacte mondial pour le diabète en mai sur des objectifs clés mondiaux pour améliorer le diagnostic, l'accès à un traitement et à des soins équitables, complets, abordables et de qualité. Ce pacte vise à ce que 80% des personnes vivant avec le diabète soient diagnostiquées. En outre, les pays sont appelés à s'efforcer que toutes les personnes chez qui un diabète de type 1 a été diagnostiqué aient accès à de l'insuline et à l'auto-surveillance glycémique à un prix abordable. Pour l'OMS, 60% des diabétiques âgés de 40 ans doivent avoir plus d'accès à des médicaments hypocholestérolémiants. Pour les personnes vivant avec le diabète, l'accès à un traitement abordable, notamment l'insuline, est essentiel à leur survie. Un accès limité à l'insuline met leur vie en danger. Dans les zones rurales du Mozambique, par exemple, l'espérance de vie d'un enfant atteint de diabète de type 1 ne dépasse pas sept mois.

Noël Ndong

« L'un des plus grands défis de la prise en charge du diabète est le manque de diagnostic. Sans dépistage, le diabète devient un tueur silencieux »

ments de santé et le manque de sensibilisation au diabète faisaient partie des obstacles au dépistage de cette maladie. « L'un des plus grands défis de la prise en charge du diabète est le manque de diagnostic. Sans dépistage, le diabète devient un tueur silencieux », a déclaré la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, Matshidiso Moeti.

tal, 24 millions d'adultes vivent avec le diabète en Afrique. Selon l'OMS, ce chiffre devrait augmenter de 129% pour atteindre 55 millions d'ici à 2045. La prévalence croissante de la maladie est un signal d'alarme pour renforcer les soins de santé, améliorer le diagnostic, l'accès aux médicaments antidiabétiques qui sauvent des vies et faire du diabète une

GOLFE DE GUINÉE

L'heure est à la formation des forces de l'ordre pour contrer la menace djihadiste

Les Etats côtiers dont le Bénin, le Ghana, le Togo et la Côte d'Ivoire s'inquiètent de débordements sur leurs territoires respectifs des insurrections djihadistes auxquelles le Mali, le Burkina Faso et le Niger sont aux prises depuis longtemps.

Une récente série de raids frontaliers au Togo et au Bénin a confirmé ces craintes, poussant les Etats du golfe de Guinée à préparer leurs troupes contre d'éventuels assauts dans leurs territoires, mais aussi à renforcer leurs dispositifs pour sécuriser leurs frontières avec les pays d'Afrique de l'Ouest touchés par des attaques terroristes. Au Togo, par exemple, un exercice militaire de simulation d'agression djihadiste a été organisé, en octobre dernier, dans la capitale Lomé, le premier depuis un an, pour faire face aux menaces croissantes qui pèsent sur le Nord du pays. Une quarantaine de gendarmes et policiers a participé à l'exercice dirigé par deux instructeurs du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale. Cette formation venait à point nommé, puisque le Togo a subi au moins cinq attaques terroristes, dont deux meurtrières depuis novembre 2021 dans sa partie Nord, en proie à des incursions des groupes terroristes

présents de l'autre côté de sa frontière, au Burkina Faso. Pour le ministre togolais de la Sécurité, le général Damehame Yark, l'exercice militaire qui a eu lieu obéissait aux directives du président de la République qui a « instruit » les forces de l'ordre de prendre toutes les mesures pour pouvoir faire face toute menace djihadiste. « *Cet exercice mérite d'être entre-tenu* » pour « *soulager nos populations au cas où ce genre de situations se présenterait (...). Si cela arrivait dans la réalité, nous espérons ne pas avoir beaucoup de victimes* », a-t-il relevé. Le Togo a été frappé mi-juillet par une attaque sanglante menée par des « *individus armés non identifiés* », selon l'armée qui n'a pas communiqué de bilan précis, parlant de « *plusieurs morts et quelques blessés* ». Des médias locaux avaient, quant à eux, évoqué entre quinze et vingt civils tués. Au Bénin, alors que des engagements ont été pris pour faire

face aux éventuels assauts des insurgés grâce au renforcement du partenariat avec le Rwanda et la France, dans le cadre de la lutte contre le djihadisme, le groupe Etat islamique (EI) a revendiqué pour la première fois une attaque dans le Nord. Un assaut qui avait été exécuté par sa branche au Sahel, confirmant l'extension de ses activités vers le golfe de Guinée.

La progression djihadiste vers les pays côtiers doit être stoppée
« *Les soldats du califat annoncent l'expansion de leurs opérations au Bénin* », a affirmé, à la mi-septembre, l'organe officiel de l'EI, l'hebdomadaire «Al-Naba», cité par le centre américain de surveillance des sites djihadistes. Al-Naba précise, à cet effet, que début juillet, les insurgés ont « *attaqué une patrouille militaire dans le village de Takwara, dans la région d'Alibori (Nord Bénin)* » et auraient tué quatre d'entre eux. Le lendemain, une

« embuscade » de soldats dans la même région aurait cette fois fait deux morts. Notons que c'est la première fois que la branche sahélienne de l'EI revendique des activités au Bénin. Le groupe ainsi que son grand rival Al-Qaïda multiplient, depuis des années, les attaques meurtrières au Sahel, en particulier dans le Nord du Mali, au Niger et au Burkina Faso. En Côte d'Ivoire, les autorités redoutent que leur pays soit également visé par des incursions djihadistes. Elles se sont engagées à poursuivre la militarisation de la zone Nord malgré une relative accalmie. L'on se souvient qu'en juin 2021, plusieurs militaires avaient perdu la vie au cours des attaques terroristes. Depuis lors, les patrouilles ont été renforcées pour sécuriser les points stratégiques près de la frontière avec le Burkina Faso, même si le pays qui a été la cible d'attaques entre 2020-2021 n'en a plus connu depuis un an. En raison de la persistance des attaques djihadistes dans le

Sahel, la fondation allemande, Konrad Adenauer, estime qu'il est temps de prendre des mesures drastiques pour stopper leur poussée continue de cette région vers les pays côtiers et de renforcer les mécanismes de prévention de l'extrémisme. « *La dégradation de la situation sécuritaire au Burkina Faso et au Mali fait du Nord des pays côtiers la nouvelle ligne de front contre les groupes armés opérant au Sahel* », note cette organisation non gouvernementale qui rappelle que le Togo a connu sa première attaque meurtrière en mai 2022, alors que le Ghana a été épargné jusqu'ici en dépit d'incursions et de centaines de recrutements locaux. Ces pays ont déployé leurs armées dans le Nord depuis plusieurs années, mais un rapport du groupe de réflexion marocain, Policy center for the New South, prévient que « *militariser les frontières sera inefficace, comme ce fut le cas au Sahel* ». **Nestor N'Gampoula**

DÉMOGRAPHIE

La population mondiale dépasse le cap des 8 milliards d'habitants

Le cap symbolique des 8 milliards d'habitants sur Terre a été dépassé le 15 novembre. On pourrait compter plus de 10 milliards d'habitants en 2080.

Selon l'Organisation des Nations unies(ONU), la population mondiale dépasse depuis le 15 novembre les 8 milliards d'habitants. Les Nations unies y voient «un important développement humain» et un rappel, en pleine COP27, de «notre responsabilité partagée de prendre soin de notre planète». Cette croissance démographique sans précédent résulte d'une augmentation progressive de la durée de vie grâce aux progrès réalisés en matière de santé publique, de nutrition, d'hygiène personnelle et de médecine. Alors que la Terre a compté 2,5 milliards d'habitants en 1950, elle n'aura mis que douze ans pour passer de 7 à 8 milliards. Selon les estimations, il lui faudra environ quinze ans pour atteindre les 9 milliards. Nous serons alors en 2037. Mais la croissance démographique pose aussi de redoutables défis aux pays pauvres, où elle se concentre. L'ONU projette un «pic» à 10,4 milliards dans les années 2080 et une stagnation jusqu'à la fin du siècle. La barre des 8 milliards est franchie en pleine conférence mondiale sur le climat, la COP 27, à Charm el-Cheikh, en Egypte, qui souligne une fois de

plus la difficulté des pays riches, les plus responsables du réchauffement de la planète, et des pays pauvres, qui réclament de l'aide pour y faire face, à s'entendre pour faire baisser de manière plus ambitieuse les émissions de gaz à effet de serre provenant des activités humaines. La croissance démographique amplifie l'impact environnemental. Or, rappelle l'ONU, «les pays où la consommation de ressources matérielles et les émissions de gaz à effet de serre par habitant sont les plus élevées, sont généralement ceux où le revenu par habitant est le plus élevé et non ceux où la population augmente rapidement». Jennifer Sciubba, chercheuse en résidence au cercle de réflexion Wilson Center, résume: «Notre impact sur la planète est déterminé bien plus par nos comportements que par notre nombre». Et c'est bien dans les pays qui concentrent déjà une forte pauvreté que la croissance démographique pose des défis majeurs. L'Inde sera le pays le plus peuplé en 2023, «*La persistance de niveaux de fécondité élevés, à l'origine d'une croissance démographique rapide, est à la fois un symp-*

tôme et une cause de la lenteur des progrès en matière de développement», écrit l'ONU. Ainsi, on peut retenir que l'Inde, pays de 1,4 milliard d'habitants, qui deviendra le plus peuplé du monde en 2023, surpassant la Chine, devrait connaître ces prochaines décennies une explosion de sa population urbaine avec des mégapoles déjà surpeuplées et en manque d'infrastructures essentielles. A Bombay, 40% environ de la population vit dans des bidonvilles, des zones de misère surpeuplées, constituées de baraquements de fortune, pour la plupart dépourvues d'eau courante, d'électricité et de sanitaires. Les chiffres mondiaux masquent une immense diversité démographique. Ainsi, plus de la moitié de la croissance de la population d'ici à 2050 viendra de seulement huit pays selon l'ONU: République démocratique du Congo (RDC), Egypte, Ethiopie, Inde, Nigeria, Pakistan, Philippines et Tanzanie. Et à la fin du siècle, les trois villes les plus peuplées au monde seront africaines: Lagos au Nigeria, Kinshasa en RDC et Dar Es Salaam en Tanzanie.

Noël Ndong

COOPÉRATION

Signature des accords entre l'UE et le Mozambique

Six conventions représentant plus de 148 millions de dollars, pour des programmes de développement dans le pays, ont été signés entre l'Union européenne (UE) et le Mozambique, à Maputo, alors que s'ouvrait l'assemblée parlementaire paritaire ACP-UE, réunissant des membres du Parlement européen et des pays ACP, qui représentent 79 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique.

L'UE s'est engagée à oeuvrer pour la « construction de la paix » et de la « sécurité », même si le Parlement européen reconnaît que les objectifs sont loin d'être atteints. « *Nous savons, monsieur le président de la République, que le défi est très complexe. Nous reconnaissons tous les efforts qui ont été faits. Au Parlement européen, nous avons travaillé, sans relâche, avec les autres institutions européennes, pour faire en sorte que la participation de l'UE soit à la hauteur de ses principes et valeurs politiques et humanitaires. Des mesures très importantes ont été prises dans ce sens et je pense que d'autres mesures seront prises prochainement* », a déclaré le député européen et co-président de l'Assemblée paritaire Afrique, Caraïbes, Pacifique (ACP), Carlos Zorrinho. Six domaines seront couverts par le financement, il s'agit, entre autres, de l'éducation, l'eau, l'assainissement et l'énergie. Depuis 2017, la région de Cabo Delgado est menacée par des groupes extrémistes et bien que des progrès ont été réalisés, l'insécurité demeure.

N.Nd.

CENTRAFRIQUE

Le mandat de la Minusca renouvelé

Alors que les négociations autour du renouvellement de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) ont été jugées compliquées que prévu, du fait que trois pays se sont abstenus, notamment la Russie, la Chine et le Gabon, le mandat de cette mission a été renouvelé le 14 novembre pour un an par le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies (ONU).

Parlant de la nécessité évoquée par l'ONU qui a soutenu l'initiative pour la consolidation de la paix en Centrafrique, le Conseil de sécurité a précisé qu'il n'y aura pas de changement du côté des effectifs. Ainsi, cette mission de maintien de la paix conservera son plafond de 14 400 militaires et 3 020 policiers.

Outre cette première option, il n'y aura pas aussi de changement en ce qui concerne les tâches prioritaires liées au rôle de la Minusca. Son rôle est donc de protéger les civils et d'appuyer le processus de paix et l'accord politique signé le 6 février 2019.

« Les négociations autour du renouvellement du mandat de la Minusca ont été plus compliquées que prévu, cars trois pays s'opposaient et se sont abstenus, notamment la Russie, la Chine et le Gabon », précise le Conseil de sécurité,



ajoutant que le texte de renouvellement dudit mandat a été âprement négocié. Le plus grand point de discord portait sur la demande de la levée de l'interdiction des

vols de nuit de la Minusca, inscrite dans la résolution. Le gouvernement centrafricain avait décrété cette mesure, il y a quelques années, pour limiter les interactions avec

les vols opérés par les mercenaires Wagner. Cela s'illustre à travers un fait selon lequel, le 3 octobre dernier, trois casques bleus blessés n'avaient pas pu être évacués

« Les trois pays africains du Conseil de sécurité ont tenté de défendre la position centrafricaine sur plusieurs points, et demandé que l'appui à l'extension de l'autorité de l'État ne figure plus comme une tâche prioritaire de la Minusca. Malgré cette concession accordée, le Gabon a estimé que leurs remarques n'avaient pas été suffisamment prises en compte, et s'est abstenu pour protester »

de nuit et sont morts de leurs blessures à cause de cette mesure. Ainsi, le secrétaire général de l'ONU avait alors estimé dans son rapport que cette interdiction entravait trop les missions dévolues aux forces onusiennes. Ce qui a permis à la la Russie et la Chine de tenter de supprimer cette mention sans succès et se sont abstenues de voter ce renouvellement.

« Les trois pays africains du Conseil de sécurité ont tenté de défendre la position centrafricaine sur plusieurs points, et demandé que l'appui à l'extension de l'autorité de l'État ne figure plus comme une tâche prioritaire de la Minusca. Malgré cette concession accordée, le Gabon a estimé que leurs remarques n'avaient pas été suffisamment prises en compte, et s'est abstenu pour protester », a conclu le Conseil de sécurité de l'ONU.

Rock Ngassakys

ETHIOPIE

Le gouvernement et les forces tigréennes s'accordent sur l'accès humanitaire

Après cinq jours de discussions, le gouvernement éthiopien et les forces tigréennes ont signé, le 12 novembre à Nairobi, au Kenya, une déclaration commune sur la mise en œuvre de l'accord de cessation des hostilités signé le 2 du même mois à Pretoria, en Afrique du Sud.

Selon le contenu de l'accord, les deux parties s'engagent notamment à permettre le retour de l'aide humanitaire pour tous ceux qui en ont besoin, au Tigré et aussi dans les régions voisines de l'afar et de l'Amhara. L'annonce fait suite aux discussions à Nairobi sur la mise en œuvre de l'accord de paix signé à Prétorie. Il comprend le désarmement des forces tigréennes, le rétablissement de l'autorité fédérale au Tigré et l'acheminement de l'aide. Le médiateur de l'Union africaine, Olusegun Obasanjo, a reconnu que « cela n'a pas été facile ».

L'accord signé par le maréchal Berhanu Jula, chef d'état-major des Forces armées éthiopiennes (ENDF), et le général Tadesse Worede, commandant en chef des forces du Tigré, prévoit « un accès humanitaire

à tous ceux qui sont dans le besoin au Tigré et dans les régions voisines ».

Dans ce document de six pages, les chefs militaires des deux camps s'engagent à permettre le retour de l'aide humanitaire dans tout le pays et cela « immédiatement », selon Olusegun Obasanjo, même si aucun calendrier n'est indiqué dans le document. L'accord prévoit également des « garanties de sécurité pour les travailleurs humanitaires » et deux points de contrôle pour les convois humanitaires.

« L'accès humanitaire se fera sans entrave, et ce, immédiatement. Nous avons l'assurance que l'aide humanitaire est bien là. Une partie peut être envoyée immédiatement par avion, mais la plus grande partie sera envoyée

par la route. Il y aura des contrôles aux points d'embarquement puis aux points de déchargement du matériel. La sécurité requise par les agences et les travailleurs humanitaires sera aussi garantie, la déclaration contient toutes les dispositions nécessaires pour que l'acheminement de l'aide l'humanitaire puisse commencer avec effet immédiat », a dit Olusegun Obasanjo.

Concernant le désarmement, l'accord conclu prévoit la création d'une commission mixte qui sera chargée de superviser l'opération, mais fait la distinction entre armes légères et armes lourdes.

Si un calendrier est fixé pour les armes légères, le désarmement des armes lourdes, lui, est en revanche conditionné.

Il a été convenu qu'il devra se faire « en même temps que le retrait de la région » du Tigré « des forces étrangères ». Autrement dit, celles n'appartenant pas à l'armée éthiopienne. Cela en référence à l'Érythrée et aux forces qui occupent une partie de la région. Cette disposition répond aux inquiétudes des Tigréens pour qui il était « inacceptable » de rendre leurs armes lourdes, avant le départ des forces de l'Erythrée.

Mais cette disposition crée aussi de l'incertitude. Car Asmara, allié d'Addis-Abeba dans cette guerre, n'a pas pris part aux discussions entre Tigréens et le gouvernement fédéral. Interrogé à ce sujet samedi, Uhuru Kenyatta a, par ailleurs, botté en touche. « Nous ne sommes pas là pour parler d'un pays en particulier. Nous sommes

là pour parler de la paix de l'Éthiopie. Et toutes les questions ayant trait à la paix et à la sécurité en Éthiopie ont été abordées », a-t-il tranché.

Cet alinéa de l'accord pose également la question de l'avenir du Tigré occidental. « Les forces Amhara occupent le Tigré de l'Ouest, administré en tant que zone de la région Amhara depuis sa conquête en novembre 2020. Dernièrement, le gouvernement fédéral a proposé d'en faire une sorte de zone administrée par le niveau fédéral, ce que les nationalistes Amhara ont refusé. Ils ne veulent pas entendre parler de négociations », a expliqué le chercheur Mehdi Labzae, sociologue au Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales du Caire, en Égypte.

Yvette Reine Nzaba



AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

RELATIF AU PROGRAMME DE STAGE EN PASSATION DES MARCHES PUBLICS



Le Bureau de la Banque mondiale et les Unités d'exécution des projets financés par la Banque mondiale, en concertation avec l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) et la Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics (DGCMP), ont initié un programme de stage en passation des marchés publics à l'intention des jeunes diplômés congolais.

Ce programme a pour objectif de former, par le biais de stage pratique, une catégorie de jeunes spécialistes en passation des marchés afin d'accroître le nombre de Spécialistes en passation des marchés qualifiés et expérimentés sur le marché de l'emploi en République du Congo.

L'objet du présent avis d'appel à manifestation d'intérêt est de recruter un échantillon de vingt (20) jeunes stagiaires qui effectueront pendant douze (12) mois un stage au sein des unités d'exécution des projets financés par la Banque mondiale en République du Congo.

Sont concernés les jeunes diplômés congolais de l'enseignement supérieur, âgés de 18 à 32 ans au plus tard le 31 décembre 2022, remplissant les critères ci-dessous :

- Être diplômé de l'enseignement supérieur (au moins BAC+3) ;
- Être disponible durant toute la durée du stage de douze (12) mois ;

- Être ponctuel et assidu ;
- Être capable de travailler efficacement en équipe et sous pression ;
- Avoir une bonne capacité rédactionnelle et une parfaite maîtrise de l'expression française ;
- Respecter l'obligation de confidentialité et de protection des informations reçues et des documents produits/traités.
- Être en capacité de l'utilisation de l'outil informatique

Les candidatures féminines sont vivement souhaitées.

Les candidats intéressés doivent fournir les pièces ci-après : un CV, une lettre de motivation signée et une copie du diplôme requis.

Seul(e)s les candidat(e)s remplissant les critères de qualification seront convié(e)s au test de sélection.

Les dossiers de candidature rédigés en français doivent être transmis uniquement par voie électronique à l'adresse e-mail CG_stagiaire_marches_publics@worldbank.org au plus tard le 30 décembre 2022 à minuit, heure du Congo, et porter expressément la mention suivante :

« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET RELATIF AU PROGRAMME DE STAGE EN PASSATION DES MARCHES PUBLICS ».

Fait à Brazzaville, le 10 novembre 2022



Dès le 20 NOVEMBRE

en différé sur





CANAL 334



CANAL 3

CALENDRIER

COUPE DU MONDE

DE FOOTBALL FIFA 2022



Du 20 au 26 Novembre 2022

LUNDI 21/11

■ 22h00

Sénégal VS Pays-Bas

MERCREDI 23/11

■ 22h00

Allemagne VS Japon

■ 00h00

Espagne VS Costa Rica

VENDREDI 25/11

■ 22h00

Qatar VS Sénégal

■ 00h00

Angleterre VS Etats-Unis

DIMANCHE 20/11

■ 22h00:

Qatar VS Equateur

MARDI 22/11

■ 22h00:

France VS Australie

JEUDI 24/11

■ 22h00:

Suisse VS Cameroun

■ 00h00:

Portugal VS Ghana

SAMEDI 26/11

■ 22h00:

Tunisie VS Australie

■ 00h00:

France VS Danemark

XI JINPING À JOE BIDEN

Le monde est assez grand pour que les Etats-Unis et la Chine prospèrent

Le président chinois a déclaré le 14 novembre, à son homologue américain, que le monde était suffisamment grand pour que leurs deux pays puissent prospérer et se concurrencer, tout en mettant en garde Washington contre le franchissement de la ligne rouge sur Taïwan.

«Dans les circonstances actuelles, la Chine et les États-Unis partagent plus, et non moins, d'intérêts communs», a déclaré Xi Jinping à Joe Biden durant trois heures d'entretien à Bali, en Indonésie, a indiqué le ministère chinois des Affaires étrangères dans un communiqué. Pékin ne cherche pas à défier Washington ou à «changer l'ordre international existant», a ajouté le président chinois, appelant les deux parties à «se respecter mutuellement», toujours selon ce communiqué. Il a toutefois averti le président américain de ne pas franchir la «ligne rouge» concernant l'île autonome de Taïwan, que le gouvernement chinois revendique. «La question de Taïwan est au cœur même des intérêts fondamentaux de la Chine, le

fondement politique des relations sino-américaines, et la première ligne rouge à ne pas franchir dans les relations sino-américaines», a-t-il ajouté, en précisant que «la résolution de la question de Taïwan est l'affaire des Chinois». Depuis l'élection en 2016 de la présidente taïwanaise Tsai Ing-wen, la Chine a intensifié les pressions contre une île qu'elle considère toujours comme une province rebelle appelée à revenir dans le giron de la mère patrie, par la force si nécessaire. Les tensions entre Taïwan et la Chine ont atteint leur niveau le plus élevé depuis des années en août dernier, lorsque Pékin a organisé des manœuvres militaires pour protester contre un déplacement sur cette île de la présidente de la Chambre des représentants des États-Unis, Nancy Pelosi.

Les deux dirigeants auraient également discuté de la situation en Ukraine, le président chinois se déclarant «profondément préoccupé» par le conflit. «La Chine a toujours été du côté de la paix et continuera à encourager les pourparlers de paix», a déclaré le dirigeant chinois. «Nous soutenons et attendons avec impatience la reprise des pourparlers de paix entre la Russie et l'Ukraine», a-t-il ajouté.

La Corée du Nord également au centre des discussions
Joe Biden s'est dit «confiant» que la Chine «ne cherche pas une escalade» de la part de son allié la Corée du Nord, dont les tirs de missiles font craindre un essai nucléaire. Lors d'une conférence de presse après son entretien avec Xi Jinping, le



Xi Jinping et Joe Biden

président américain a indiqué avoir demandé à son homologue chinois de signifier clairement à Pyongyang de ne pas mener d'essai nucléaire, faute de quoi Washington devrait prendre des mesures défensives. La Corée du Nord a procédé début novembre à une rafale de lancements dont celui d'un missile balistique qui est tombé près des eaux territoriales de la Corée du Sud tandis qu'un autre a survolé le Japon en octobre. Pyongyang avait justifié ses actions par l'attitude jugée provocante de Séoul et Washington, qui opéraient au même moment les plus grandes manœuvres militaires aériennes jamais réalisées jusque-là entre eux. Seoul et Washington avertissent

depuis plusieurs mois que Pyongyang serait prêt à procéder à un nouvel essai nucléaire à tout moment, le septième de son histoire. Joe Biden a profité de sa première rencontre avec Xi Jinping depuis son élection pour le prévenir que la poursuite du programme de missiles et du nucléaire signifierait que les Etats-Unis renforceraient leur présence militaire dans la région, ce à quoi Pékin s'oppose farouchement. Il a cependant assuré lundi que le renforcement des capacités régionales américaines ne serait pas dirigé contre la Chine mais enverrait un signal clair à la Corée du Nord en cas d'essai nucléaire.

Julia Ndeko avec AFP

SOMMET DU G20

Le président de l'UA présent en Indonésie

Avec sa double casquette, le président sénégalais, Macky Sall, et président de l'Union africaine (UA), participe au sommet du G20, les 15 et 16 novembre à Bali, en Indonésie.

Le sommet de Bali coïncidant avec la deuxième semaine de la COP27, Macky Salla devrait, entre autres, évoquer avec les dirigeants du G20 les « partenariats pour une transition énergétique juste » que plusieurs pays africains négocient avec les pays riches. Outre le décaissement de nouveaux financements climatiques en faveur des pays africains, les défis auxquels fait face l'Afrique depuis le déclenchement du conflit russo-ukrainien (dont la crise alimentaire) devraient également être au centre des discussions que tiendra le président de l'UA. Sur le thème « Se rétablir ensemble, se rétablir plus solidement », le sommet du G20 abordera, entre autres, trois priorités, notamment l'architecture mondiale de la santé, la transformation numérique et la transition énergétique durable. Le président indonésien et président en exercice du G20, Joko Widodo, avait porté, depuis juillet dernier, une invitation à l'UA à ce sommet, afin « de discuter des problèmes du monde de manière plus approfondie, grâce aux voix des pays qui sont confrontés à de nombreuses difficultés alimentaires, économiques et financières, notamment en Afrique », avait indiqué la ministre des Finances indoné-

sienne, Sri Mulyani Indrawati. La présence de dirigeants de l'UA au G20 de Bali pourrait contribuer à réduire les tensions entre pays occidentaux et Russie et à augmenter les chances d'un accord sur la gestion de la crise alimentaire et énergétique mondiale, selon certains analystes.

L'UA réclame un siège permanent au G20
Lors de la réunion des ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales du G20 à mi-juillet à Bali, les grands argentiers ont échangé sur des réponses à la crise alimentaire et énergétique mondiale, et sur l'envolée de l'inflation. Mais tout accord a été rendu impossible par la confrontation entre les pays occidentaux qui ont dénoncé l'impact de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, et Moscou qui estime que les sanctions occidentales à son encontre sont à l'origine des dites crises. L'Indonésie a subi de fortes pressions de la part des Occidentaux pour exclure la Russie du sommet, en réaction à la guerre en Ukraine, mais Jakarta a résisté, arguant que le pays hôte du sommet devait rester neutre. En contrepartie, le président ukrainien, dont le pays n'est pas membre du G20, a été invité par l'Indoné-

sie. Toujours en juillet dernier, les ministres des Finances et de l'Économie de l'Égypte, du Ghana et du Sénégal ont plaidé pour l'octroi d'un siège permanent à l'UA au sein du G20, pour mieux faire entendre la voix de l'Afrique dans cet organe de gouvernance mondiale. Dans une lettre adressée aux grands argentiers du G20, les ministres des Finances égyptien, Mohamed Maait, et ghanéen, Ken Ofori-Atta, avaient expliqué que « la présence de l'Afrique en tant que membre permanent par l'intermédiaire de l'Union africaine renforcera le G20. Augmenter la représentation du continent dans les délibérations du G20 permettra une continuité et un engagement plus réactif ». Le G20 est un organe de gouvernance mondial qui réunit les vingt économies les plus grandes qui affichent la croissance la plus rapide (dix-neuf pays plus l'Union européenne). Ses membres représentent environ 80% du produit intérieur brut mondial, 60% de la population de la planète et 75% du commerce à l'échelle internationale. L'Afrique du Sud est jusqu'ici le seul membre permanent du G20 issu du continent africain.

Noël Ndong

Le grand retour de Xi Jinping sur la scène mondiale

C'est le dirigeant que tous veulent rencontrer au sommet du G20 : Xi Jinping occupe le devant de la scène, après presque trois ans d'isolement diplomatique qu'il s'est imposé en raison de la covid-19.

Sur l'île indonésienne de Bali, le président chinois a mené, le 15 novembre, un marathon de rencontres après un entretien la veille avec son homologue américain, Joe Biden, qui a permis d'atténuer les tensions bilatérales. Sourires, poignées de main chaleureuses, promesses de discussions sur le climat et le commerce, Xi Jinping se présente comme un dirigeant responsable, prêt à affronter les défis mondiaux. A son programme diplomatique figurent de nombreuses rencontres avec des présidents et chefs de gouvernement. L'absence du président russe, Vladimir Poutine, renforce, par ailleurs, le statut de Xi Jinping en tant que principal contre-poids aux Etats-Unis. Le président chinois et Joe Biden sont arrivés à Bali revigorés par les récents événements politiques dans leurs pays respectifs. Xi Jinping a été reconduit en octobre à la tête du Parti communiste chinois et son homologue américain a vu les élections de mi-mandat aux Etats-Unis être plus favorables que prévu au Parti démocrate. Accompagné de ses principaux responsables de la diplomatie et des nouveaux hauts dirigeants du régime, Xi Jinping n'a toutefois pas transigé sur les intérêts fondamentaux de son pays. Le ton plus cordial que prévu du sommet sino-américain a également permis de rendre les entretiens bilatéraux suivants plus détendus. Lors de sa rencontre mardi avec Anthony Albanese, Xi Jinping a ainsi appelé à améliorer et développer les relations diplomatiques entre les deux pays. L'image que le président chinois entend projeter au G20 n'est pas celle d'une République populaire de Chine conflictuelle, mais plutôt d'une entité raisonnable, capable de gérer les questions mondiales de manière responsable, estiment les experts.

D'après AFP

GUERRE DANS L’EST DE LA RDC

Le Cafco dénonce le mutisme de la communauté régionale et internationale

Dans une déclaration faite récemment à la suite de l’agression de la République démocratique du Congo (RDC) par le Rwanda à travers les rebelles du M23, le Cadre permanent de concertation de la femme congolaise (Cafco) lève la voix pour condamner le silence dont fait montre la communauté régionale et internationale.

Le Cafco exige au Conseil de sécurité la création d’un tribunal international pour la RDC afin de sanctionner le Rwanda. L’objectif est d’obtenir des sanctions contre ce pays et ses complices pour obtenir réparation en faveur des victimes de cette tragédie. Tout en demandant à la communauté internationale de se saisir de ce dossier du Rwanda qui agresse la RDC et exploite illégalement ses richesses, le Cafco exige aussi à l’Union africaine la mise en application du pacte de non-agression et le retrait immédiat des forces rwandaises du sol congolais. Le Cafco réaffirme son attachement à la mère patrie, aux Forces armées de la république démocratique du Congo et au chef de l’Etat, garant de la Nation. Il a révélé, dans sa déclaration, que la recrudescence de l’insécurité entraîne des violations massives des droits humains en général et ceux des femmes et des enfants en particulier. C’est ainsi qu’il a encore dénoncé la vulnérabilité dans laquelle vivent les femmes suite à cette insécurité grandissante qui ne leur permet pas de vaquer librement à leurs occupations quotidiennes.

Blandine Lusimana

MISSION DE PAIX DE L’ONU AU MALI

La Côte d’Ivoire va retirer progressivement ses troupes

La Côte d’Ivoire a annoncé le retrait de ses troupes au sein de la mission de paix de l’Organisation des Nations unies (ONU) au Mali d’ici août 2023, une décision qui intervient sur fond de tensions diplomatiques entre Abidjan et Bamako depuis plusieurs mois.

«Par ordre du gouvernement de Côte d’Ivoire, la Mission permanente confirme le retrait progressif des personnels militaires et de police ivoiriens déployés au sein de la Minusma», explique une lettre de la Mission permanente de la Côte d’Ivoire à l’ONU. «La relève de la compagnie de protection basée à Mopti ainsi que le déploiement des officiers d’état-major et des officiers de police prévus respectivement en octobre et novembre 2022 ne pourront plus être effectués», poursuit le texte. La Côte d’Ivoire indique également que les militaires et autres éléments présents au sein de la Minusma ne seront pas relevés en août 2023.

Aucune raison officielle n’est donnée pour ce retrait mais les relations entre la Côte d’Ivoire et le Mali se sont tendues ces derniers mois, en particulier après l’arrestation en juillet dernier de 49 militaires ivoiriens à Bamako. Après trois libérations, 46 d’entre eux sont toujours détenus au Mali. Bamako les accuse d’être des mercenaires alors qu’Abidjan assure qu’ils devaient participer à la sécurité du contingent allemand des Casques bleus au Mali.

Plusieurs médiations sont en cours pour obtenir leur libération. Début octobre, le président ivoirien, Alassane Ouattara, avait assuré que les choses évoluaient bien.

Cette annonce ivoirienne intervient au lendemain de celle de la Grande-Bretagne qui a indiqué vouloir retirer plus tôt que prévu son contingent. Londres a notamment évoqué le rapprochement de la junte au pouvoir depuis 2020 avec le groupe paramilitaire Wagner.

Près de 300 soldats britanniques sont présents au Mali depuis fin 2020 dans le cadre du déploiement de la mission de la paix de l’ONU dans le pays lancée en 2013 (Minusma), visant notamment à stabiliser la situation sécuritaire dans le pays.

L’Egypte avait annoncé mi-juillet la suspension de la participation de ses 1035 soldats au sein de la Minusma qui compte plus de 12 000 soldats et 1700 policiers.

Le mandat de la Minusma a été renouvelé en juin pour un an et les acteurs de la région doivent se réunir la semaine prochaine au Ghana, pour coordonner leur réponse à l’instabilité au Sahel.

D’après AFP

ATTEINTES À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

Olpa offusqué par l’interpellation d’un journaliste à Kinshasa

Cette ONG, qui dénonce une atteinte grave à la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l’homme, appelle les autorités policières à assurer la protection de la presse conformément à la loi.

L’organisation indépendante de défense et de promotion de la liberté de presse, l’Observatoire de la liberté de la presse en Afrique (Olpa), a fustigé l’interpellation du journaliste à Actu 30 TV, James Mushiya, alors qu’il était en plein exercice de sa profession. Cette organisation en appelle aux autorités policières d’assurer la protection de la presse conformément à la loi.

Ce professionnel des médias, fait savoir l’Olpa, a été interpellé, le 13 novembre 2022, par deux personnes se réclamant être agents des services de sécurité de la police, alors qu’il se trouvait sur une motocyclette, en provenance de l’aéroport international N’Djili. « Ces agents qui ont pris James Mushiya en filature, l’accusaient d’avoir interviewé les militants du parti politique d’opposition Engagement pour la citoyenneté et le développement (Ecidé) dirigé par Martin Fayulu, qui rentrait au pays après une tournée européenne », indique Olpa dans son communiqué du 14 novembre 2022. Et d’indiquer que le journaliste a été forcé d’embarquer dans une jeep de police puis conduit au camp Badara où il a été soumis à un interrogatoire sur la prise des images des militants de l’opposition. « Il a été placé dans un cachot pendant



James Mushiya

plus de 10 heures et les images du reportage ont été supprimées. Ses effets personnels n’ont pas été restitués », a expliqué cette ONG. Tout en condamnant cette interpellation d’un professionnel de la presse en plein exercice de son métier, l’Olpa note qu’il s’agit manifestement d’une atteinte grave

à la liberté de presse garantie par la législation congolaise et les instruments juridiques internationaux relatifs aux droits de l’homme. L’ONG appelle, par conséquent, les autorités policières à assurer la protection de la presse conformément à la loi.

Lucien Dianzenza

EXAMEN D’ÉTAT 2023

Tony Mwaba s’insurge contre le monnayage du contrôle des dossiers des candidats finalistes

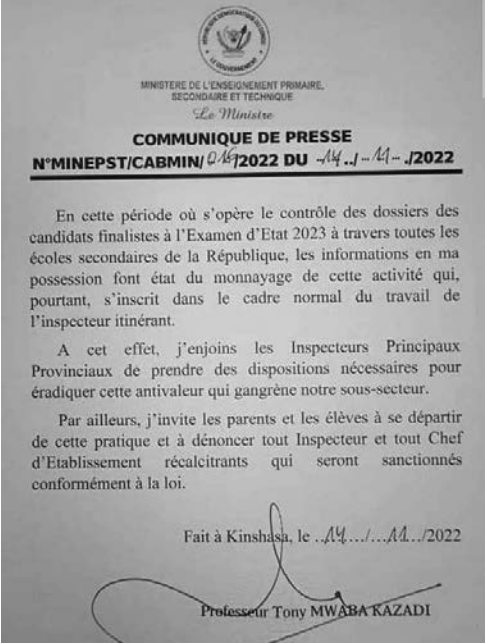
Le ministre donne des instructions fermes aux inspecteurs principaux provinciaux en vue d’éradiquer ce qu’il assimile aux antivaleurs qui gangrènent son sous-secteur.

Dans un communiqué n° MINEPST/CABMIN/016/2022/du 14/11/2022, le ministre de l’Enseignement primaire, Secondaire et Technique, le Pr Tony Mwaba Kazadi, a donné des instructions fermes aux inspecteurs principaux provin-

ciaux, les appelant à prendre des dispositions nécessaires pour éradiquer le monnayage du contrôle des dossiers des candidats finalistes à l’Examen d’État, édition 2023. « Les informations en ma possession font état du monnayage de cette activité qui, pourtant, s’inscrit dans le cadre normal du travail de l’inspecteur itinérant », regrette le ministre.

Il assimile cet acte aux antivaleurs qui gangrènent son sous-secteur et en appelle également aux parents et aux élèves de se départir de cette pratique et à dénoncer tout inspecteur et chef d’établissement récalcitrants. Le ministre promet, par ailleurs, des sanctions selon la loi à tout celui qui sera pris la main dans le sac. Notons que le ministère a lancé un contrôle de dossiers scolaires pour les élèves finalistes des humanités à travers toutes les écoles secondaires de la République.

Lucien Dianzenza



HOMMAGE À CALISSA IKAMA

Un concours de lecture «Relais» pour commémorer l'événement

« Calissa Ikama, 15 ans après, quel héritage ? », c'est le thème du quinzième anniversaire de la disparition de la plus jeune écrivaine congolaise, décédée à l'hôpital de l'Institut Curie en novembre 2007. La fondation portant son nom a commémoré cet anniversaire avec la communauté éducative dans l'amphithéâtre Laurent-Koy de l'école Camara-Laye.

La cérémonie commémorative s'est déroulée en plusieurs étapes. Tout a débuté par le son de cloche à 5 h du matin (heure à laquelle Calissa Ikama avait rendu l'âme) à l'Église Jésus ressuscité du Plateau des 15 ans, suivi du dépôt de gerbes de fleurs au cimetière du centre-ville. L'activité phare a été le lancement de la première édition du concours de lecture «Relais». Un concept inspiré du tennis. Le but étant d'appliquer les règles du tennis à la lecture.

Ce concours a suscité l'engouement de plusieurs élèves, car c'est un concours qui les motive à la lecture. La commémoration, qui a porté sur le thème « Calissa Ikama, 15 ans après, quel héritage ? », a permis aux membres de la fondation Calissa-Ikama de se remettre en question. En effet, au fur et à mesure que les années passent, ils réalisent qu'ils ont arrêté pratiquement les activités sur le terrain, avec pour conséquence l'oubli peu à peu de ce qu'a été Calissa Ikama. En posant la question sur l'héritage, l'objectif est de remettre la machine sur les rails.

Bien avant la finale du concours de lecture «Relais», il y a eu de l'animation culturelle avec la prestation du groupe cinématographique Afro ciné juvénile, de Miryam Otete et Mwezi Loubaki, à travers une scène tirée du roman «Le revers nous épée» de Calissa Ikama, jouée par sept acteurs de ce groupe ; la projection de la vidéo de la cinquième édition de la mort de Calissa Ikama, puis l'intervention de la présidente



Les participants au concours de lecture «Relais»/Adiac

de la fondation Calissa-Ikama, Edith Yolande Ketta-Mbanguid. Prenant la parole, elle a exprimé sa joie de célébrer les quinze ans de cette fondation parmi ces élèves. « Aujourd'hui, si elle était encore parmi nous dans ce monde, elle allait encore s'éclorer. C'est à vous précisément ici présents, de pouvoir nous démontrer que vous avez les grandes capacités, parce que l'avenir de demain, c'est vous. Et les écrivains, les ci-

Calissa et nous allons ensemble combattre l'ennemi qu'est le cancer pour qu'on ne parle plus de ça, parce qu'il y a des militants, des engagés du cœur, d'amour qui sont prêts à mener cette bataille pour que nous puissions vaincre cet ennemi qu'est le cancer. Ceci dit, je souhaite à toutes et à tous joyeux anniversaire de la fondation Calissa-Ikama », a-t-elle orienté les élèves.

Quant à la finale de la première

détriment des blacks-panthers de Joseph Perfection éducation. Le rendez-vous est pris pour la deuxième édition en 2023.

Un parcours de génie

Notons que Victoria Calissa Ikama Ngalla a connu un parcours de génie. Actrice de théâtre, écrivaine, c'est en 2005, alors qu'elle n'avait que 12 ans, qu'elle a écrit son premier livre intitulé «Le triomphe de Magalie». Une histoire extraordi-

combat de sa vie, le combat contre le cancer. Malheureusement, le 11 novembre 2007, elle va perdre ce combat. Elle a laissé plus d'une quarantaine de titres. En dehors du roman «Le triomphe de Magalie», elle écrivait un deuxième roman qui s'intitule «Le revers des épées», puis beaucoup de manuscrits.

Les objectifs de Calissa Ikama étaient clairement définis dans sa tête. C'est ainsi qu'elle avait écrit : « La vie est simple mais ne la compliquez pas. C'est étrange, je n'ai jamais eu confiance en moi. J'ai des ambitions, des rêves et des choses incroyables à réaliser, mais il faut d'abord que je la prépare, cette route... ». Comme si elle voulait donner une suite à cette déclaration, quelques heures avant de rendre l'âme, Calissa a peint un paysage (une route) pendant plus d'une heure et trente minutes, avec beaucoup d'enthousiasme, de coopération et d'amour. Sur ce tableau, elle illustre la route qui est certainement celle qu'elle s'était engagée à préparer pour réaliser ses rêves et atteindre ses ambitions. Elle semble s'y être représentée sous forme d'un arbre différent des six autres qui jalonnent la route. Et, le nombre d'arbres semblerait ne pas avoir été choisi par hasard : il révèle visiblement une partie de sa vie familiale. Sa famille qu'elle a beaucoup aimée. Après avoir peint ce tableau, Calissa s'est endormie pour ne plus se réveiller, à l'hôpital de l'Institut Curie, à 5h30 du matin.

Bruno Okokana

« La vie est simple mais ne la compliquez pas. C'est étrange, je n'ai jamais eu confiance en moi. J'ai des ambitions, des rêves et des choses incroyables à réaliser, mais il faut d'abord que je la prépare, cette route... »

néastes, les cadres, les ministres de demain c'est vous, et nous sommes derrière vous pour vous accompagner. Demain vous mènerez à bien l'œuvre qu'a laissée

édition du concours de lecture «Relais», opposant les écoles Camara-Laye et Joseph Perfection éducation, le mérite est revenu aux lionnes de Camara-Laye au

naire qui met en scène plusieurs personnages. A l'âge de 13 ans, elle est intronisée officiellement écrivaine par les écrivains du Congo. A 14 ans, elle a commencé le dernier

MUSIQUE

Dicarson One lance «Elengi» sur le marché du disque

«Elengi» est un single mis sur le marché du disque depuis fin octobre dernier. Disponible sur la chaîne YouTube de la maison Universal Music Africa, il est vendu sur toutes les plateformes de téléchargement légal.

Chanté en featuring avec Soleil Wanga (ancien sociétaire du groupe Quartier latin de Koffi Olomidé), "Elengi" est un titre que Dicarson One a dédié au couple Rémy Ayayos. Il est son troisième single après "Orphelin", chanté en feat avec Doudou Copa et le générique "Monsieur le chroniqueur".

A peine qu'il est mis sur le marché, le single "Elengi" est bien accueilli par le public comme le témoigne le nombre de likes et des commentaires sur YouTube. Mais, qu'à cela ne tienne, Dicarson One et son équipe sollicitent de l'aide de tous les mélomanes afin de mieux promouvoir ce chef-d'œuvre qui les ramène dans les années antérieures de la rumba congolaise.

Pour la petite histoire, Dicarson One est avant tout un producteur et animateur de l'émission télévisée « Dicarson one show », avant de devenir producteur, compositeur, en lançant son premier album qui est "Monsieur le chroniqueur".

En effet, Dicarson One s'intéresse à la musique dès sa tendre enfance. A l'écoute des premiers vinyles, la



musique devient son centre d'intérêt. C'est ainsi qu'en 1994, il fonde le groupe Intelligencia avec ses professeurs et amis de lycée Vladimir-Lénine, à Dolisie. Il intègre par la suite Intrépide Dolisiana où il acquiert la connaissance

de la gamme, des sonorités et les rythmes de la musique congolaise. C'est finalement en 1995 que Dicarson One a commencé à chanter dans le groupe Multi-stars, qui a créé des artistes de renommée comme Jules Chigard ou Freddy Colby.

En 1996, il fait son premier contact de la scène avec le groupe Arc-en-ciel musica de Brazzaville où il est à la fois chanteur et animateur. Il s'en est suivi la sortie de deux albums "Terminator" et "Sens interdit" qui ont rencontré un vif succès entre 1997 et 1998. Ce qui a permis à l'artiste d'enchaîner les tournées au Gabon, en Afrique de l'Ouest et au Congo. Dès lors, la musique fait partie intégrante de sa vie et ne va plus le quitter. Malheureusement, le groupe se dissout en 2001. Avec la dislocation de ce groupe, Dicarson One, qui avait le goût pour la télévision dès son jeune âge en suivant régulièrement les émissions de Georges Embana comme « Keba na camera » et autres, commence à s'intéresser à ce média.

Il participe à plusieurs émissions télévisées telles que « Jeune talent » et « Musique en ligne ». Ces émissions l'ont inspiré énormément, ce qui fait qu'en 2006, il devient l'homme de média de « RTNA » à Dolisie où il anime une émission de radio et de télévision intitulée « Impact » et une tranche d'animation appelée « Sim-

basa ntsaka » à la radio. Puis, il crée une nouvelle émission « Ndule + » sur la chaîne DVS+. Son travail est alors reconnu par ses pairs et les téléspectateurs. En 2008, il est élu meilleur animateur de la ville de Dolisie. En 2010, Dicarson One décide de quitter le Congo Brazzaville pour s'installer en France et poursuit son travail avec une nouvelle émission « Dicarson one show » qui promeut les artistes, les hommes d'affaires connus ou méconnus, bref, c'est la vitrine de la diaspora congolaise et internationale.

Finalement, c'est en 2016 que Dicarson One décide de renouer avec sa passion et se lance dans la production de son premier album « Monsieur le chroniqueur » où de nombreux artistes s'associent à lui, à l'instar de Deo Synthé, Parfait Bouboul, Olivier Tshimanga, Abdan Moundele, Mbetengue, Jordan Kusa, Papy Jah, le perroquet, Serge Mabilia, Christy, Michel bass, Soleil Wanga ; suivi de "Orphelin" ; puis aujourd'hui de "Elengi".

B.Ok

JOURNÉE DE L'ÉCRIVAIN AFRICAIN

Le recueil de poèmes En « Mbé-bas » à l'honneur

L'ouvrage de soixante-sept pages, publié chez Les impliqués Éditeur, et préfacé par Winner Dimixson Perfection, avec la postface de Rosin Loemba, contient vingt poèmes. Il a été à l'honneur à l'occasion de la célébration de la Journée internationale de l'écrivain africain par les auteurs congolais.

La lecture et la présentation de l'ouvrage En « Mbé-bas » ont été faites par Florent Sogni Zaou (écrivain), en absence de l'auteur, au cours de la cérémonie modérée par le président du Forum des écrivains congolais, Jessy Loemba. Le livre En « Mbé-bas », qui a fait l'objet des débats, est constitué de vingt poèmes suivants : «Dites-moi Ecrans», «Métamorphose», «Diversité», «Aux femmes», «Notre soutane et ethnie», «Je suis un vili», «Sou-

tane incestueuse», «Valda», «8 février», «Comme de l'eau», «En silence», «Au nom de l'obéissance», «Pour la route», «Le rouge et le noir», «Qui a tué Sankara ?», «Je suis artiste», «Pas comme les autres», «Quand viendras-tu Seigneur ?», «En « Mbé-bas »», «Rois de l'univers», «Postface». A propos, Rosin Loemba, dans sa postface, explique que ce recueil s'élabore, de façon générale, autour des points suivants : la reconstruction du sens religieux ou

sacerdotal, la valorisation des traditions culturelles et la conscientisation sur des perversions constatées dans les sociétés actuelles, d'où le titre En « Mbé-bas », (...) Ce cinquième texte semble étendre, en toute clarté, son combat, sa lutte pour le monde stellaire, son vœu en vue d'une harmonie sociale ou d'un rétablissement à tous les niveaux, en se libérant bien sûr des contraintes liées à sa posture de prélat. Rosin Loemba poursuit sa postface

en indiquant que le poète-abbé attaque les siens, tout comme il s'attaque à lui-même (...) car, que vaut une dénonciation sans une portée auto-analytique ? Dans sa préface, Winner Dimixson Perfection écrit : « En vingt poèmes, Neil Davis Batchi livre au lectorat une poésie dénuée de tout hermétisme. Ce recueil poétique intitulé En « Mbé-bas » revêt, comme on peut s'y attendre, la fonction référentielle ou dénotative. Comme « (...) tout énoncé (chaque poème) se construit en fonction des destinataires réels ou virtuels et en fonction de la réponse sur laquelle on anticipe. » Au lecteur, l'auteur écrit ceci : « Adam et Eve ont découvert le bien et le mal, Caïn a découvert le meurtre, Abraham a découvert le Dieu unique, Moïse a découvert la loi, Beaucoup d'hommes ont découvert les sciences, Nous avons découvert les écrans, Et nous sommes dans la dictature du tout-voir, Pour la visibilité de l'invisible, Ainsi Roulons-nous en « Mbé-bas » ...

La cérémonie a permis également à l'écrivain Nzila de présenter à ses collègues écrivains la stratégie pour mieux écouler les ouvrages auprès du public lecteur. Pour ce faire, il propose de déposer les ouvrages après parution, outre dans les librairies de la place, dans les boutiques de stations d'essence Total. Tous ceux qui entreront dans ces boutiques auront un regard sur les ouvrages et à la personne qui veut s'en procurer d'en acheter. Notons que Neil Davis Batchi est membre sociétaire de l'Association des écrivains catholiques de langue française, membre du Forum des gens de lettres au Congo-Brazzaville. Actuellement, Neil Davis Batchi est formateur et enseignant de latin au moyen séminaire Saint Jean apôtre de l'archidiocèse de Brazzaville, étudiant en sciences et techniques de la communication à l'Université Marien-Ngouabi et membre du Mouvement des élèves et étudiants du Congo.

Bruno Okokana

FESTIVAL « BOYA KOBINA »

Bientôt la 8^e édition

Du 29 novembre au 5 décembre se tiendra la rencontre internationale de danse et musique de Brazzaville, « Boya kobina », qui réunira pour l'occasion les artistes venant de plusieurs pays.

Lancé à l'initiative du danseur, chorégraphe et chanteur congolais Delavallet Bidiefono, le festival Boya kobina, en français « Venez danser », fait encore son retour cette année pour des moments inédits autour des spectacles, ateliers, performances, concerts, projections et rencontres. Le thème retenu pour la huitième édition est « Action ! On posera les mots après ». Ce thème s'inspire d'une création chorégraphique de Delavallet Bi-

diefono intitulée « Empreinte, on posera les mots après », datant de 2009. Pour lui, ce thème demeure d'actualité car depuis des années, Boya kobina met à l'honneur des femmes et des hommes passionnés et talentueux en danse. En parallèle, le festival poursuit son accompagnement des artistes en devenir. En ce sens, puisqu'il y a urgence à faire, à agir, à créer, à rencontrer, à partager, à former et à se former, Bidiefono a tenu à le

rappeler à travers la thématique de cette année. Devenu au fil des ans l'un des rendez-vous incontournables de danse sur le continent, le festival Boya kobina se veut aussi mobile et itinérant. Dans ce contexte, le rendez-vous s'est longtemps déployé entre le chaudron bouillonnant de l'espace Baning'art et l'Institut français du Congo (IFC). Mais, cette année, Boya kobina compte aller plus loin à la rencontre de nouveaux publics, notamment au lycée agricole, aux dunes de Ntoulala, aux pieds dans l'eau et chez les habitants. En ce qui concerne la programmation du festival à l'IFC, il est prévu des spectacles du 29 novembre au 1er décembre. « Parcours » d'Eki-libro Noah, un artiste franco-camerounais, et « Kipiala », spectacles collectifs des artistes évoluant aux ateliers Sahm, seront à découvrir à l'ouverture du festival. Dans la seconde journée, il est prévu la performance « Lies moi » de l'artiste camerounaise basée au Congo, Ange Kayifa, et un spectacle collectif intitulé « Omma » de Joseph Nadj qui viendra de la France. La soirée du 1er décembre vibrera au rythme de « Tsota » de Didier Edihoho de la République démocratique du Congo, « Entre deux M.E.C » de la compagnie Pro 7 du Bénin et enfin « Algorithme » par Walô également du Bénin. Notons que tous les spectacles sont ouverts gratuitement au public.

Merveille Atipo



IN MEMORIAM



16 novembre 1982 - 16 novembre 2022, cela fait quarante (40) ans qu'il a plu à l'éternel de rappeler à lui Madame Ngantou Jeanne. Les enfants Mokoko Célestin Guillaume, Mokoko Lucienne Virginie, Mokoko Serge Bertrand, Mme Ibara Sandjo Yolande, Nkambia Geneviève Félicité (maman Fifi), et petits fils, en ce jour de triste anniversaire, prient tous ceux qui l'ont connue d'avoir une pensée pieuse pour elle. Le temps passe mais la pensée reste. Chère et tendre Maman, tu nous as quittés trop tôt mais nous ne t'oublierons jamais. Que ton âme repose en paix auprès de Seigneur.

CAN U-20

Le Congo organise le tournoi qualificatif

Le président de la Fédération congolaise de football (Fécofoot) a témoigné sa gratitude au gouvernement congolais qui a validé l'organisation, du 7 au 18 décembre à Brazzaville, du tournoi de l'Union des fédérations de football d'Afrique centrale (Uniffac) qualificatif à la phase finale à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) des moins de 20 ans, prévue du 19 février au 13 mars 2023 en Egypte.

« Nous avons obtenu du gouvernement de notre pays l'organisation du tournoi zonal. Le Congo organise le tournoi des moins de 20 ans et le Cameroun celui des moins de 17 ans. Notre équipe des U-20 est déjà en chantier. Nous devons nous battre pour renouer avec la participation à la Coupe d'Afrique des nations à catégories d'âge. Les meilleurs joueurs du monde ont commencé par ces catégories », a déclaré Jean Guy Blaise Mayolas, président de la Fécofoot. Le tirage au sort de la compétition a eu lieu le 8 novembre. Le tournoi mettra aux prises les sélections réparties dans deux poules. Le Congo est logé dans le groupe A avec la République démocratique du Congo (RDC), la République centrafricaine (RCA) et le Sao Tomé-et-Principe. Le Cameroun partage le groupe B avec le Tchad et la Gui-

née-équatoriale. Les Diabes rouges disputeront leur premier match face aux Fauves du Bas-Oubangui avant RDC- Sao Tomé-et-Principe. Lors de la deuxième journée, ils seront reçus par le Sao Tomé-et-Principe alors que la RCA affrontera la RDC. Le Congo terminera la phase de poules face aux Léopards de la RDC pendant que Sao Tomé-et-Principe en découdra avec la RCA. Dans le groupe B, le Cameroun recevra le Tchad pour le premier match avant d'affronter la Guinée équatoriale. Le dernier match mettra aux prises le Tchad à la Guinée équatoriale. Outre les moins de 20 ans, le tirage au sort du tournoi zone des U-17 qui aura lieu au Cameroun a été aussi effectué. La compétition se jouera en poule unique de cinq équipes, notamment le Cameroun, la RDC, la RCA,

ELIMINATOIRES CAN U-20 EGYPT 2023-ZONE UNIFFAC				
TotalEnergies U-20 AFRICA CUP OF NATIONS EGYPT 2023				
- A -				
A1	CONGO	MD 1	VS	CENTRAL AFRICA
A2	RD. CONGO	MD 1	VS	SAO TOME E. P
A3	SAO TOME E. P	MD 2	VS	CONGO
A4	CENTRAL AFRICA	MD 2	VS	RD. CONGO
- B -				
B1	CAMEROON	MD 3	VS	RD. CONGO
B2	CHAD	MD 3	VS	CENTRAL AFRICA
B3	EQ. GUINEA	MD 3	VS	CHAD

le Tchad et le Congo. « Pour les U-17, les gens de la Confédération africaine de football étaient venus faire des tests aux Diabes rouges. Sur trente joueurs, sept ont été disqualifiés. Il y avait des doutes sur trois autres joueurs. Cela demande des charges supplémentaires pour rappeler les gens de la CAF pour de nouveaux tests. Dans ces conditions, nous devons rester prudents car le règlement stipule que si un joueur est inéligible lors de la phase finale, c'est toute l'équipe qui est disqualifiée. Nous préférons ne pas prendre de risque avec ces trois joueurs », a expliqué

Jean Guy Blaise Mayolas. Dans cette compétition, le Congo affrontera respectivement le Tchad, le Cameroun, la RDC et la RCA. La compétition prévue du 7 au 12 janvier au Cameroun est qualificative à la CAN de la catégorie qui aura lieu du 29 avril au 19 mai 2023, en Algérie.

James Golden Eloué



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

EN VENTE

ÉDOUARD LONONGO

RÉPUBLIQUE DU CONGO
RÉFLEXION SUR LA PRATIQUE
PARLEMENTAIRE
AU SÉNAT

Préface de Pierre Ngo

Laurent Tengo

LE DROIT DES MARCHÉS PUBLICS
DANS LES ÉTATS MEMBRES
DE LA CEMAC
ÉTUDE COMPARÉE

ESSAI

WINNER of the NEUSTADT PRIZE

Boubacar Boris DIOP

MURAMBI
Le livre des ossements

Roman

Flore Zoa

Roland BEMBELY

Code des
Hydrocarbures
du Congo

Notes, commentaires, jurisprudence et éléments de droit comparé

Roch Cyriaque GALERAY

Le Commandant
Marien Ngouabi
(1938-1977)

Un leader charismatique
et un modèle pour l'Afrique

Préface du Pr Théophile OBENGA

Jacques N'GOULOU

Paradoxe de
l'agriculture congolaise

Préface de Jean Jacques BOUTIN
Ministre de l'Agriculture, de l'Élevage, du Pêche
et des Grands Travaux

Lazare BABINDAMANA BIZI

LES PASSERELLES
DANS
LE MONDE
DU TRAVAIL

L'Harmattan

Roland Bembely et Annick Cyriaque Nassy Pratt

Précis de sous-traitance
au Congo

Nouvelle réglementation de la sous-traitance
pétrolière

Rigobert Sabin BANZANI

Le droit de l'urbanisme
au Congo

Stratégies publiques de maîtrise foncière
et pratiques privées

Pascal Moukoko

PRÉSIDENTS ET MINISTRES
DU CONGO-BRAZZAVILLE
(1958-2021)

TENNIS

Les athlètes du Congo réunis en association

Créée le 28 août 2021 au complexe sportif Ornano à Brazzaville, l'Association des joueurs de tennis du Congo (AJTC) a fait sa sortie officielle le 12 novembre, au pavillon général Leclerc, un an après la mise en place de ses premières instances dirigeantes.

Association apolitique, l'AJTC compte plusieurs membres dont des hommes et des femmes, anciens joueurs de tennis. Elle est dirigée par un bureau exécutif de cinq membres, composé de quatre hommes et d'une femme. Le président en est Pagnol Yogo Madzou, secondé de Cédric Mokieka, secrétaire général; Arsène Vembe Moukouma, secrétaire chargé des finances et matériel; Prestige Presley Ngouabi ; et Leticia Lynn Tessani, secrétaire chargée à la communication et à la mobilisation. Cette association vise à promouvoir et vulgariser le tennis au Congo. Elle a pour objectifs spécifiques : créer des centres de formation de tennis ; promouvoir le tennis école ; négocier l'insertion des jeunes joueurs dans les grandes écoles de tennis à l'extérieur ; créer un espace de communication et de perfectionnement des jeunes joueurs ; organiser des rencontres, conférences, ateliers et salons dans le domaine du tennis ; solliciter des stages pratiques des arbitres, entraîneurs et joueurs ; développer une nouvelle dynamique dans le tennis congolais au profit des centres privés ; promouvoir la créativité de la discipline tennis ; accompagner la fédération de tennis dans toutes les tâches de promotion de ce sport... L'AJTC se veut donc être un outil important au service de la nation congolaise. Elle prendra part di-



Les membres du bureau exécutif/DR

rectement au débat public pour apporter la lumière à la compréhension de certaines questions d'actualité nationale ou internationale dans le domaine du tennis. « Il a fallu donc du temps pour que

ce jour arrive. Une année après la mise en place des premières instances, cette association sort de son anonymat pour effectuer sa sortie officielle. Un modèle de vie qui tire ses origines de l'entente et la bonne collaboration du fair-play tennis congolais », a signifié le secrétaire général de l'association, Arsène Vembe Moukouma. Il a ajouté que leur but est de permettre à chaque membre d'atteindre son plus haut niveau par un entraînement quotidien individualisé, rigoureux et ambitieux. « Votre enfant ne mènera pas obligatoirement une carrière de joueuse ou joueur professionnel, mais nous devons lui permettre de se réaliser sportivement, en lui donnant une discipline d'entraînement quotidien adaptée, développer le goût de l'effort et l'esprit de groupe, deux qualités indispensables pour sa future vie d'adulte... », s'est-il adressé aux parents. Sa sortie officielle effectuée, l'AJTC prépare plusieurs activités parmi lesquelles la foire des associations, le téléthon, le stage tennis vacances Noël « Les chemins de courbe » et bien d'autres encore. Cette association a pour devise : formation-promotion-employabilité. Son emblème est représenté par un joueur tenant une raquette et se trouvant dans un cercle à fond vert et bleu.

Bruno Okokana

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France

National 2, 10e journée

Groupe A

Et de 8 pour Christopher Ibayi, qui ouvre le score à la 30e sur penalty pour Rouen face à Chateaubriant. Un partout score final.

Jason Ngouabi, titulaire, et la réserve de Caen font match nul 2-2 sur le terrain de l'équipe B de Guingamp (2-2). Vannes bat la réserve de Rennes 3-1. Fulgenciy Kimbembé a joué toute la rencontre, tandis que le jeune Yann Batola est resté sur le banc rennais.

Groupe B

Trey Vimalin est resté sur le banc lors du carton de Fleury-Mérogis face à Saint-Quentin (3-0).

Will-Césaire Matimbou était remplaçant lors de la défaite de Bobigny à Belfort (0-1).

Yann Banzio Nkou a été averti à la 58e lors du match nul de Wasquehal à Besançon (1-1).

Groupe C

Remplaçants au coup d'envoi, Alan et Jarel Dzabana sont entrés aux 77e et 70e minutes lors de la défaite de la

lanterne rouge, le FC Sète, face au leader, Jura Sud (1-3).

La réserve d'Auxerre l'emporte 3-0 à Fréjus-Saint-Raphaël. Davel Mayela était titulaire dans les rangs sudistes, comme Nathanaël Bouékou, Victor Mayela, averti à la 84e, et Brayann Pereira, remplacé à la 87e dans les rangs icaunais.

En double supériorité numérique aux 49e et 56e, Marignane-Gignac bat Grasse (1-0). Phytocles Bazolo a été remplacé à la 71e, tandis que Kévin Mingoua est encore absent (aucune apparition cette saison).

Groupe D

Christopher Bitsamou est entré à la 61e lors du match nul concédé par Bergerac face à Chamalières (0-0). Dorian Samba est entré à la 90e lors



Sur penalty, Christopher Ibayi a marqué le 8e but de la saison (DR)

du match nul de Bourges aux Herbiers (3-3).

Chris Vianney Goteni ouvre le score à la 34e pour Angoulême face la réserve de Nantes. Sorti alors que la victoire 3-0 était entérinée.

Bovid Itoua-Ngoua était titulaire lors du revers de Saumur à Monts Or Azergues (0-2). Également aligné au

coup d'envoi, Yann Nowa a été remplacé sur blessure dès la 3e minute de jeu. Yannis Matingou est entré à la 81e.

Kamal Bafounta n'est pas entré en jeu lors de la victoire de la réserve de Lorient sur le terrain de celle d'Angers (1-0).

Camille Delourme

SÉCURITÉ MARITIME

La frégate italienne « Borsini » fait escale

Dans le cadre de la coopération entre l'Union européenne (UE) et le Congo, notamment dans le domaine de la sécurité et la sûreté maritimes dans le golfe de Guinée, la frégate italienne « Borsini » a accosté, le 13 novembre, au Port autonome de Pointe-Noire. Pendant deux jours, les marines italienne et congolaise ont eu des activités opérationnelles conjointes à bord du navire et en mer.

Déterminée à défendre le principe de la liberté de navigation conformément au droit international, l'UE est engagée dans la sécurité maritime sur le plan mondial en général et dans le golfe de Guinée en particulier. Une zone maritime d'intérêt où se développent malheureusement la piraterie, les activités de pêche illégales, non déclarées et non réglementées, les trafics illicites. La dégradation de l'environnement et la sécurité des ports restent et demeurent les défis permanents qui constituent donc une menace majeure pour la sécurité maritime, la liberté de navigation, et en définitive, pour l'économie et le développement de toute la région. « Les Etats membres de l'Union européenne sont déjà largement présents dans toutes les mers du monde grâce à leurs moyens nationaux, intervenant dans les domaines qui intéressent l'ensemble de l'Union européenne. Sous la coordination de l'Union européenne, la mise en place du concept des «Présences maritimes coordonnées» a permis, sur base volontaire, d'améliorer considérablement le nombre, la présence et la durée des missions navales des EM permettant de couvrir tout au long de l'année toutes les zones maritimes d'intérêt pour l'UE », a dit Giacomo Durazzo, ambassadeur de l'UE en République du Congo. « Les présences maritimes coordonnées sont effec-



Des officiels à la présentation des caractéristiques du Borsini/Adiac

tuées en étroite collaboration avec les Etats côtiers et sous la coordination d'une cellule composée d'experts militaires de l'état-major de l'Union et

d'experts nationaux détachés par les Etats membres qui le souhaitent », a-t-il ajouté.

En se réjouissant de cette escale de la frégate italienne au Port

autonome de Pointe-Noire et de l'implication des autorités congolaises lors de cette mission, Luigi Diodati, ambassadeur d'Italie au Congo, a rencheri: « Ces escales

sont utiles et bénéfiques pour tout le monde; notamment pour les marins congolais et italiens qui vont échanger leurs expériences à travers les activités opérationnelles qui y seront déployées ».

Un sentiment de satisfaction exprimé également par le colonel Hyppolite Kanga, chef d'état-major interarmées. « Cette escale est une opportunité de renforcer les capacités pour le personnel mais aussi pour l'échange d'expérience en termes d'utilisation du matériel », a-t-il dit.

Lancée le 23 juin 2001, la frégate « Borsini » compte 65 membres d'équipage et sept officiers. Mesurant 88, 80 m de long et 12, 20 m de large, le « Borsini » est équipé d'un système radar avec infrarouge utilisé dans la lutte contre la piraterie. Il dispose aussi d'un système d'armement sophistiqué et d'autres équipements de pointe lui permettant de faire face à toute situation en mer, a expliqué Corso Carlo, le capitaine de frégate.

Signalons que l'UE appuie l'« Architecture de Yaoundé » (forme de coopération régionale qui existe depuis dix ans entre les différents pays de la région) à travers des patrouilles, des équipements, du matériel, des formations et des projets. Elle renforce la capacité des Etats et la coordination régionale de telle manière qu'elle soit encore plus efficace dans la lutte contre la piraterie.

Hervé Brice Mampouya

« Ces escales sont utiles et bénéfiques pour tout le monde; notamment pour les marins congolais et italiens qui vont échanger leurs expériences à travers les activités opérationnelles qui y seront déployées »

INFRASTRUCTURE

Le centre pénitentiaire sera délocalisé

C'est à Mengo, dans le quatrième arrondissement de la capitale économique du Congo, que sera érigé le nouveau centre pénitentiaire de la ville, a annoncé, il y a quelques jours, Jean-Jacques Bouya, ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, des Infrastructures et de l'Entretien routier, à l'occasion du lancement des travaux marquant le centenaire de cette ville, couplés à sa municipalisation additionnelle.

Construit dans le premier arrondissement Lumumba, le centre pénitentiaire de Pointe-Noire se trouve dans une zone résidentielle, entre camps militaires, marché domanial, commerces et demeures privées. La direction et l'administration pénitentiaire ont beau avoir mis en œuvre un plan de rénovation, l'état de certaines cellules a franchi le cap de la vétusté. Ce centre fermera définitivement ses portes sous peu, à la satisfaction de nombreuses personnes. Les centaines de détenus, condamnés ou en attente de jugement, vont être transférées vers le centre pénitentiaire qui sera construit à

Mengo, à peine quelques kilomètres de là. Il s'agira donc d'une prison plus grande et plus complète, comprenant plusieurs établissements et autant de types de détenus différents. Une prison où sera également réuni plus de personnel.

Des mesures concrètes pour l'administration pénitentiaire

La délocalisation de ce centre d'administration pénitentiaire est un projet qui se traduit par de nouveaux moyens, une sécurisation et une humanisation renforcée de l'établissement mais également une meilleure

prise en charge des détenus. En effet, en élaborant ce projet, le gouvernement a eu pour ambition de moderniser non seulement les établissements pénitentiaires et de les doter de dispositifs de sécurité plus efficaces, mais également de revaloriser la situation du personnel pénitentiaire et d'améliorer l'exercice de sa mission et la prise en charge des détenus.

Il sied de rappeler que les établissements pénitentiaires reçoivent des personnes en attente de jugement définitif (les prévenus) et des personnes condamnées, dont les hommes, les femmes et les mineurs. Ils

assurent une mission d'insertion en participant à la prévention de la récidive, en aidant les personnes détenues à préparer leur réinsertion sociale et en concourant à l'individualisation des peines privatives de liberté. En délocalisant ce centre, le gouvernement a décidé de remédier à l'insuffisante capacité d'accueil et à sa vétusté. Ce projet obéit au respect de la dignité des détenus, au renforcement de leurs conditions de sécurité ...Par contre, l'avenir de l'ancien bâtiment, à quelques pas du centre-ville centenaire, n'a pas encore été décidé. Notons que le centre pénitentiaire de Pointe-Noire a été

réhabilité en 2014. Le coût global des travaux s'élève à 115 199 516 FCFA et ceux-ci ont concerné le centre de réinsertion, le grand quartier et la zone VIP, la cuisine extérieure, la guérite et le mur de clôture. La réhabilitation de cette maison d'arrêt obéit à la convention de financement signée le 15 juin 2010 entre l'Union européenne et la République du Congo, laquelle inscrit en bonne place l'amélioration des conditions des détenus dans les principales prisons de la République afin de restaurer la dignité humaine de la population carcérale.

Hugues Prosper Mabonzo

25° CAN DE HANDBALL FÉMININ

La Côte d'Ivoire et le Congo rêvent déjà de la Coupe du monde

Après avoir fait la loi dans la phase de groupes en battant tous ses adversaires, notamment la Guinée, l’Egypte, la Tunisie et le Maroc, le Congo affronte ce 16 novembre à Dakar, au Sénégal, la Côte d’Ivoire pour le compte des quarts de finale de la 25e édition de la Coupe d’Afrique des nations (CAN). Le vainqueur de ce match sera directement qualifié à la Coupe du monde de la catégorie.

Les Diables rouges du Congo seront face aux Eléphants de la Côte d’Ivoire ce 16 novembre à 17h au complexe sportif Arena de Dakar, où se déroule, depuis le 9 novembre, la plus grande fête de handball africain dans la catégorie des séniors dames. Si les Congolaises ont fait un véritable parcours, sans faute, en survolant le groupe B de cette compétition, elles doivent tout donner lors de ce match des quarts de finale qui les mettra aux prises aux meilleures troisièmes des phases de groupes, les Ivoiriennes.

Les Diables rouges qui partent favorites de ce match doivent rester concentrées jusqu’à la dernière seconde du match afin de confirmer leur position de leader et raviver la flamme de joie qui anime le public sportif congo-

lais depuis le début de la compétition. Rien n’est encore joué puisque les Ivoiriennes, troisièmes du groupe C avec une victoire et deux défaites, rêvent d’un miracle au terme de ce match très attendu. La cohésion, le dynamisme, l’engagement des athlètes du Congo se font bien voir sur le terrain. Si elles gardent ce rythme, elles pourraient terminer parmi les meilleures équipes et jouer, à nouveau, la prochaine édition de la Coupe du monde. Une place au podium est également possible puisque si le Congo s’impose devant la Côte d’Ivoire, il croisera, en demi-finale, le vainqueur du match Cameroun-RDC. Les efforts des gardiennes du Congo permettent, souvent, à leurs coéquipières de maintenir l’avantage. Le Congo remporte toujours ses



Les Diables rouges du CongoDR

matchs sur les chapeaux de roues avant d’enfoncer le clou en multipliant les réussites, tout en renforçant la défense. Les fans des Diables rouges attendent une victoire de leurs ambassadrices. Deuxième meilleure équipe

d’Afrique avec quatre titres (1979, 1981, 1983 et 1985), le Congo a dominé l’Afrique dans cette compétition durant la décennie 1980-1990 puisqu’il était vice-champion en 1976, 1998 puis 2000. Les Diables rouges ont également

occupé la troisième place lors des éditions 1987, 1989, 1991, 2006 et 2008. Si elles étaient quatrièmes au Cameroun en 2021, les Congolaises doivent tout donner afin de finir au podium en 2022.

Rude Ngoma

CHAMPIONNAT NATIONAL DIRECT LIGUE 1

BNG vise la passe à quatre face aux Diables noirs

C’est en enfilant le plus beau costume de leader de la compétition que Bana nouvelle génération (BNG) affronte ce mercredi, au stade Alphonse-Massamba-Débat, les Diables noirs en match en retard de la deuxième journée.

Le match a été reporté à cause de la participation des Diables noirs au tour de cadrage de la Coupe africaine de la confédération qui a permis leur accession à la phase de poules, 72 h après. Diables noirs-BNG est un match qui peut tout changer au classement provisoire.

BNG a pris seule la tête du championnat en stoppant la série de trois matches sans défaite de la Jeunesse unie de Kintélé, l’autre surprise de la saison. Les joueurs de Cédric Nani-télamio, qui disputaient leur troisième match, continuent leur sans-faute grâce à leur victoire, le 13 novembre, sur un score de 2-0. Cette équipe pourrait s’offrir un matelas confortable si elle confirme devant les Diablotins.

Les jaune et noirs, ayant signé leur deuxième victoire en dominant à Pointe-



BNG l’actuel leader du championnatAdiac

Noire l’AS Cheminots 1-0, grâce à Carof Bakoua, voudront revenir à leur place après la mise à jour de leur calendrier. Face à BNG, ils ne feront certainement pas de détails. Notons que BNG devance de deux unités l’Etoile du Congo, bat-

tue elle aussi au stade Marien- Nguabi à Owando 0-1 grâce à une réalisation de Bersyl Obassi . C’est la deuxième victoire sur le terrain de l’équipe championne du Congo. La Jeunesse sportive de Talangaï a été piégée en

ouverture de la 4e journée par l’Interclub (1-0). L’Athlétic club Léopards de Dolisie a manqué une énorme opportunité de s’installer à la tête du championnat en partageant, dans le temps additionnel, les points avec le Club athlétique renaiss-

sance aiglons. Les Fauves du Niari menaient au score à la 73e mn grâce à but inscrit par Eddy Mountou. Dieuvie Tsonga a privé les Léopards, pourtant en supériorité numérique, d’une victoire qui leur tendait déjà les bras en égalisant dans les ultimes secondes du temps additionnel. Les Léopards comptent sept points alors que les Aiglons, deux points après trois matches joués, courent toujours après leur première victoire.

L’autre équipe en difficulté s’appelle V Club Mokanda. Le club ponténégrin a concédé sa quatrième défaite en autant de matches en s’inclinant à Pointe-Noire (0-2) devant Patronage Sainte-Anne. Le FC Nathalys, qui fait du surplace, a été tenu en échec par le FC Kondzo (0-0).

James Golden Eloué